

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

OPCVM de droit français

RAPPORT ANNUEL - MARS 2026

Société de Gestion
Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre
Caceis Fund Administration

Dépositaire
CACEIS BANK

Commissaire aux Comptes
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	17
Informations spécifiques	18
Informations réglementaires	19
Certification du Commissaire aux comptes	27
Comptes annuels	32
Bilan Actif	33
Bilan Passif	34
Compte de résultat	35
Annexes aux comptes annuels	37
Informations générales	38
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	50
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	56
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	62
Inventaire des actifs et passifs	80
Annexe(s)	95
Caractéristiques de l'OPC	96
Information SFDR	132

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Compte rendu d'activité

Avril 2025

"Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne a baissé ses taux d'intervention le 17 avril (effectif le 23 avril) de 25 points de base ramenant le taux refi, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal respectivement à 2.40%, 2.25% et 2.65%. Le niveau de l'€str s'est établi aux alentours de 2.16% au cours de la deuxième partie du mois. Lors de la conférence de presse du 17 avril, le Conseil des gouverneurs a noté que les perspectives de croissance se sont détériorées en raison de la montée des tensions commerciales, mais s'est montré relativement optimiste quant aux pressions inflationnistes intérieures en affirmant que l'inflation des services a également nettement diminué. La BCE a continué de souligner qu'elle «suivrait une approche dépendante des données et au cas par cas» et qu'elle ne «s'engage pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière». La BCE continuera à rester «prête» et «agile». La prochaine réunion de politique monétaire se tiendra le 5 juin 2025. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour. - Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'est établie à 3 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 13 à €str + 31 bps. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 11% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 16% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 120 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+. Le portefeuille bénéficie de la notation 'Af/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.- Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1.081) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 25% des émetteurs les moins bien notés C (0.910)."

Mai 2025

"Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne a laissé ses taux d'intervention inchangés en mai. Les taux de facilité de dépôt, de refinancement et de prêt marginal sont restés stables à respectivement 2,25%, 2,40% et 2,65%. Le niveau de l'€str s'est établi aux alentours de 2.17% au cours du mois. La croissance économique dans la zone euro a été revue à la baisse, à 0,3% pour le premier trimestre 2025, affectée par les discussions sur les droits de douane américains. Les responsables de la BCE envisagent des nouvelles baisses qui s'ajouteront aux sept baisses des taux d'intérêt déjà implémentées depuis juin 2024. La prochaine réunion de politique monétaire se tiendra le 5 juin 2025. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour. - Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'est établie à 3 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 14 à €str + 32 bps. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 10% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 16% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 113 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+. Le portefeuille bénéficie de la notation 'Af/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.- Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1.065) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 25% des émetteurs les moins bien notés C (0.920)."

Juin 2025

"Politique monétaire : La BCE a procédé à une huitième baisse consécutive des taux d'intérêt, ramenant le taux de dépôt à 2%, tout en signalant la fin probable de son cycle de réduction. L'inflation dans la zone euro est désormais proche de l'objectif de 2%, et bien que les risques économiques restent orientés à la baisse, des éléments comme un marché du travail solide et des revenus en hausse devraient soutenir l'économie. Les marchés n'anticipent désormais qu'un peu plus d'une baisse de 25 points de base d'ici fin 2025. Politique

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour. - Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 4 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 14 à €str + 32 bps. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 10% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 16% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 132 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+. Le portefeuille bénéficie de la notation 'Af/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.- Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1.021) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 25% des émetteurs les moins bien notés C (0.995)."

Juillet 2025

"Politique monétaire : La BCE a maintenu ses trois taux directeurs inchangés : 2,00% pour le dépôt, 2,15% pour le refinancement principal et 2,40% pour la facilité de prêt marginal. L'inflation actuelle atteint la cible de 2%, et les salaires ralentissent, contribuant à alléger les pressions sur les prix. Malgré une économie européenne résiliente, les incertitudes restent élevées, notamment à cause des tensions commerciales internationales. La BCE souligne que les précédentes baisses de taux ont déjà aidé à soutenir l'activité. Le Conseil des gouverneurs continue de suivre une approche guidée par les données. Chaque décision de taux sera évaluée réunion après réunion, en fonction des nouvelles données économiques et financières, de l'inflation sous-jacente et de la transmission de la politique monétaire. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour. - Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 4 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 14 à €str + 32 bps. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 10% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 15% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 138 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+. Le portefeuille bénéficie de la notation 'Af/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.- Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1.066) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 25% des émetteurs les moins bien notés C (0.997)."

Août 2025

"Politique monétaire : La BCE a maintenu ses trois taux directeurs inchangés : 2,00% pour le dépôt, 2,15% pour le refinancement principal et 2,40% pour la facilité de prêt marginal. L'accord commercial conclu entre l'Union européenne et les États-Unis a levé l'incertitude, qui constituait le principal problème, et les droits de douane seront légèrement plus élevés que prévu. Cela ne devrait pas modifier le consensus général exprimé lors du conseil des gouverneurs de juillet. Le cycle de baisse des taux touche bien à sa fin et une pause durable reste de mise. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 5 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 14 à €str + 32 bps. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 9% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 16% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 140 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+. Le portefeuille bénéficie de la notation 'Af/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

- Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1.064) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 25% des émetteurs les moins bien notés C (0.985)."

Septembre 2025

"Politique monétaire : L'indice PMI composite global en zone euro s'est établi à 51 en août, contre 50,9 en juillet, marquant un plus haut de 12 mois, niveau cependant légèrement inférieur aux attentes (51,1). L'inflation dans la zone euro est ressortie également à +2,1% en rythme annuel, contre 2% en juillet, selon Eurostat. Dans ce contexte, la BCE a maintenu ses taux directeurs inchangés lors de sa réunion du 11 septembre: 2,00% pour le dépôt, 2,15% pour le refinancement principal et 2,40% pour la facilité de prêt marginal. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 5 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 14 à €str + 32 bps. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 11% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 16% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 148 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+. Le portefeuille bénéficie de la notation 'Af/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.- Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1.017) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 25% des émetteurs les moins bien notés C (1.001)."

Octobre 2025

"Politique monétaire : La BCE a maintenu ses trois taux directeurs inchangés: 2,00% pour le dépôt, 2,15% pour le refinancement principal et 2,40% pour la facilité de prêt marginal. La décision de la BCE marque la troisième pause consécutive dans le cycle de baisse des taux amorcé en juin 2024. Les orientations politiques de la BCE sont adaptées à une situation où l'inflation oscille autour de l'objectif de 2%. L'économie de la zone euro a continué de croître malgré un contexte mondial difficile, mais les perspectives restent incertaines, principalement en raison des différends commerciaux et des tensions géopolitiques actuels à l'échelle mondiale, a écrit la BCE dans son communiqué de politique monétaire. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 7 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads court terme sont restés stables en fin de période; ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 12 à €str + 30 bps. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 10% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 11% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 150 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+. Le portefeuille bénéficie de la notation 'Af/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.- Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1.145) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 25% des émetteurs les moins bien notés C (1.029)."

Novembre 2025

"Politique monétaire : La BCE a maintenu ses trois taux directeurs inchangés: 2,00% pour le dépôt, 2,15% pour le refinancement principal et 2,40% pour la facilité de prêt marginal. La BCE devrait maintenir ses taux d'intérêt inchangés pour la quatrième fois consécutive lors de sa dernière réunion de politique monétaire de l'année, en décembre. La plupart des responsables se montrent confiants quant au fait que l'inflation ne s'écartera pas trop fortement de l'objectif de 2%. Pour le vice-président de la BCE, M. de Guindos, le risque de dérapage de l'inflation est très limité. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 7 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads court terme sont restés stables en fin de période; ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 13 à €str + 30 bps. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 10% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 11% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 147 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+. Le portefeuille bénéficie de la notation 'Af/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.- Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1.135) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 25% des émetteurs les moins bien notés C (1.030)."

Décembre 2025

"Politique monétaire : La BCE a maintenu ses trois taux directeurs inchangés: 2,00% pour le dépôt, 2,15% pour le refinancement principal et 2,40% pour la facilité de prêt marginal. La prochaine décision de la Banque Centrale Européenne pourrait être une hausse des taux directeurs, plutôt qu'une baisse comme certains le prévoient encore, mais cela ne se produira pas dans un avenir proche, selon Isabel Schnabel. La baisse de l'inflation sous-jacente s'est interrompue, au moment où l'économie se redresse et où la politique budgétaire devient plus expansionniste, créant ainsi des conditions propices à une accélération potentielle de la hausse des prix. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 7 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads court terme sont restés stables en fin de période; ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 14 à €str + 31 bps. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 9% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 12% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 129 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+. Le portefeuille bénéficie de la notation 'Af/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.- Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1.125) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 25% des émetteurs les moins bien notés C (1.031)."

Janvier 2026

"Politique monétaire : La BCE a maintenu ses trois taux directeurs inchangés: 2,00% pour le dépôt, 2,15% pour le refinancement principal et 2,40% pour la facilité de prêt marginal. L'économie de la zone euro a progressé à un rythme modéré le mois dernier, mais elle termine l'année 2025 en affichant sa plus forte croissance trimestrielle depuis plus de deux ans, grâce au secteur des services qui a compensé la contraction du secteur manufacturier. L'inflation est tombée à 2% en décembre, atteignant pour la première fois depuis l'été l'objectif fixé par la BCE. La tâche de la banque centrale en 2026 consistera désormais à soutenir la croissance économique sans laisser l'inflation repartir à la hausse. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 10 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads court terme sont restés stables en fin de période; ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 14 à €str + 31 bps. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 10% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 12% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 138 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+. Le portefeuille bénéficie de la notation 'Af/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.- Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1.097) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 30% des émetteurs les moins bien notés C (1.096)."

Février 2026

"Politique monétaire : La BCE a maintenu ses trois taux directeurs inchangés: 2,00% pour le dépôt, 2,15% pour le refinancement principal et 2,40% pour la facilité de prêt marginal. L'inflation a de nouveau reculé en janvier dans la zone euro, ressortant à 1,7% sur un an selon une première estimation publiée par Eurostat.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

En 2026, les marchés n'anticipent en revanche plus de baisses de taux. En effet, si la maîtrise de l'inflation semble en bonne voie, la BCE reste attentive aux risques extérieurs et souhaite conserver toute sa flexibilité. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 8 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads court terme sont restés stables en fin de période; ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 14 à ?str + 31 bps. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres putttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 10% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 10% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 136 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+. Le portefeuille bénéficie de la notation 'Af/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.- Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1.169) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 30% des émetteurs les moins bien notés C (1.125)."

Mars 2026

"Politique monétaire : La BCE a maintenu ses trois taux directeurs inchangés: 2,00% pour le dépôt, 2,15% pour le refinancement principal et 2,40% pour la facilité de prêt marginal. La BCE adopte une attitude attentiste. Christine Lagarde a souligné qu'il était trop tôt pour tirer des conclusions définitives quant à l'impact économique du conflit au Moyen-Orient : l'incertitude est grande et les effets dépendront de l'ampleur et de la durée du choc. Dans ce contexte, nous maintenons notre stratégie de couverture du risque de taux afin de nous protéger des variations de taux. Le niveau de l'€str est resté aux alentours de 1.93% au cours du mois. La prochaine réunion de politique monétaire se tiendra le 30 avril 2026. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.- Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 7 jours en fin de période.- Risque de crédit : Les spreads court terme sont restés stables en fin de période; ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 15 à €str + 32 bps. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres putttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 10% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 10% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 143 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+. Le portefeuille bénéficie de la notation 'Af/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.- Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1.192) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 30% des émetteurs les moins bien notés C (1.119)."

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - E (C) en devise EUR : 2,09% / 2,04% avec une Tracking Error de 0,01%,
- Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - I (C) en devise EUR : 2,15% / 2,04% avec une Tracking Error de 0,01%,
- Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - J (C) en devise EUR : 2,18% / 2,04% avec une Tracking Error de 0,01%,
- Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - M (C) en devise EUR : 2,14% / 2,04% avec une Tracking Error de 0,01%,
- Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - P (C) en devise EUR : 1,84% / 2,04% avec une Tracking Error de 0,01%,
- Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - R (C) en devise EUR : 2,08% / 2,04% avec une Tracking Error de 0,01%,
- Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - R1 (C) en devise EUR : 2,16% / 2,04% avec une Tracking Error de 0,01%,
- Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - R2 (C) en devise EUR : 2,22% / 2,04% avec une Tracking Error de 0,01%,

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

- Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - S (C) en devise EUR : 2,16% / 2,04% avec une Tracking Error de 0,01%,
- Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - U (C) en devise EUR : 2,13% / 2,04% avec une Tracking Error de 0,01%,
- Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - Z (C) en devise EUR : 2,18% / 2,04% avec une Tracking Error de 0,01%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C		814 178 354,10
BNP PARIBAS 180226 OISEST 0.21	230 000 000,00	230 000 000,00
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BR) 040326	213 905 339,43	215 000 000,00
EDF 230326 FIX 2.11	212 265 972,47	213 000 000,00
EDF 230126 FIX 2.1	210 276 299,07	211 000 000,00
BFT AUREUS ISR PART Z C		400 304 701,83
CPR MONETAIRE RESPONSABLE Z	399 999 994,04	
CARREFOUR S A 260625 FIX 2.26	181 646 495,74	182 000 000,00
ENGIE SA 071125 OISEST 0.15	161 000 000,00	161 000 000,00
IBERDROLA INTL BV ZCP 07-11-25	150 938 953,58	151 000 000,00

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	31/03/2026
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE E	
Frais de gestion variables acquis	86 646,43
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,00
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	91 128,18
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,00
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE I	
Frais de gestion variables acquis	190 332,43
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,00
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	619 773,63
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,01
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE J	
Frais de gestion variables acquis	426 214,54
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,00
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	1 735 163,88
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,01
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE M	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE P	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R	
Frais de gestion variables acquis	6 961,89
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,00
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	12 303,33
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,00
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R1	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	31/03/2026
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R2	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE S	
Frais de gestion variables acquis	364 201,50
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,01
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	24 031,83
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,00
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE U	
Frais de gestion variables acquis	19 935,60
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,00
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	39 017,04
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,01
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE Z	
Frais de gestion variables acquis	156 055,39
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,00
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	492 894,45
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,01

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 1 615 609 622,11**

o Prêts de titres :

o Emprunt de titres :

o Prises en pensions : 1 615 609 622,11

o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 4 969 969 069,00**

o Change à terme :

o Future :

o Options :

o Swap : 4 969 969 069,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BNP PARIBAS FRANCE LA BANQUE POSTALE UNICREDITO ITALIANO SPA	MORGAN STANLEY & CO INTL LONDRES

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	1 615 609 622,11
. OPCVM	
. Espèces (*)	28 011 226,04
Total	1 643 620 848,15
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	9 442 526,77
Total	9 442 526,77

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	42 040 814,96
. Autres revenus	
Total des revenus	42 040 814,96
. Frais opérationnels directs	77 378,14
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	77 378,14

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net (*)					

(*)% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant				1 615 609 622,11	
% de l'Actif Net				5,00	

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO ITALIE				1 174 755 494,50	
EUROPEAN UNION BELGIQUE				177 445 720,00	
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT PORTUGAL				117 999 999,61	
ESPAGNE ESPAGNE				72 844 200,00	
SPAIN GOVERNMENT BOND ESPAGNE				71 302 000,00	
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL LUXEMBOURG				1 262 208,00	

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

BNP PARIBAS FRANCE FRANCE				782 000 000,00	
LA BANQUE POSTALE FRANCE				733 609 697,21	
UNICREDITO ITALIANO SPA ITALIE				99 999 924,90	

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations				1 615 609 622,11	
- OPC					
- TCN					
- Cash			28 011 226,04		
Rating					

Monnaie de la garantie					
Euro			28 011 226,04	1 615 609 622,11	

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an				255 456 000,00	
Plus d'1 an				879 396 269,60	
Ouvertes				480 757 352,51	

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois				1 615 609 622,11	
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres				1 615 609 622,11	
Cash					

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC				42 040 814,96	
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC				-77 378,14	
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

- o Dépôt

- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

05 février 2026 [Création de part] : AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - J2 (C).

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 16,33%.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoutée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères Investissement Responsable dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes Investissement Responsable d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 31 janvier 2025, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2024 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2025.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2025, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2025, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (2 011 bénéficiaires¹) s'est élevé à 230 158 437 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 157 827 743 euros, soit 69% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 72 330 694 euros, soit 31% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 26 887 485 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (48 bénéficiaires), 17 442 974 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2025

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans,
- Performance en fonction du risque basée sur Ratio d'Information / Ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Investissement Responsable :
 - Respecter la politique « beat the benchmark » de l'Investissement Responsable,
 - Délivrer de l'alpha tout en respectant les objectifs Investissement Responsable des fonds (basés sur le rating d'Amundi),
 - Dans le contexte des nouvelles politiques d'exclusion, désinvestir selon le calendrier, lorsqu'il y a lieu,
 - Contribuer au développement de l'offre Net Zéro

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante Investissement Responsable dans les actions commerciales
- Investissement Responsable :
 - Respect de la politique Investissement Responsable,
 - Intégration de l'Investissement Responsable dans les processus d'investissement,
 - Capacité à promouvoir et diffuser les connaissances sur l'Investissement Responsable en interne et en externe,
 - Aptitude à concilier la combinaison rendement et Investissement Responsable (rendement / risque ajusté de l'Investissement Responsable),
 - Intégration de la composante Investissement Responsable dans l'engagement des clients.

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment pour les produits Investissement Responsable
- Revenus
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Investissement Responsable :
 - Nombre d'actions commerciales par an, et capacité à présenter l'offre Investissement Responsable, notamment en matière de prospection,
 - Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net Zéro

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation / développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Investissement Responsable :
 - Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques, l'expertise et les solutions Investissement Responsable d'Amundi,
 - Capacité à promouvoir et diffuser les connaissances sur l'Investissement Responsable en interne et en externe,
 - Accompagnement des clients dans le nouveau contexte SFDR.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 17 000 entreprises dans le monde², selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité³. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour les produits passifs, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG⁴ :

– Pour les produits passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi.

– Pour les produits passifs non ESG : Le devoir et l'obligation réglementaire en matière de gestion passive consistent à répliquer le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille doit respecter l'objectif contractuel de délivrer une exposition passive conforme à l'indice répliqué. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent donc pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation. Toutefois, pour les titres exclus de l'univers d'investissement actif d'Amundi, en raison de l'application des Normes Minimales et de la Politique d'Exclusion, mais qui peuvent être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé son processus d'engagement et ses actions de vote qui peuvent conduire à un vote contre la décharge du conseil d'administration ou de la direction, ou contre la réélection du président et de certains administrateurs.

Pour les fonds à formule, l'application des Normes Minimales et de la Politique d'Exclusion diffère également selon leur qualification ESG ou non ESG :

Les fonds à formule ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi.

Les fonds à formule non ESG n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles réglementaires⁵.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁶,
- armes chimiques et biologiques⁷,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁸.

² Sources Amundi Décembre 2025

³ Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

⁴ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁵ Veuillez-vous référer au champ d'application de la politique d'exclusion présentée annexe 9.1.

⁶ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁷ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁸ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁹,
- pétrole, gaz et combustibles consommables¹⁰
- tabac

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les entreprises minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique avec un statut autorisé et qui sont en phase de construction.
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, avec une trajectoire de transition insuffisante¹¹.

- Pétrole, gaz et combustibles consommables

Une exclusion peut être appliquée si la due diligence effectuée conclut que l'émetteur dépasse significativement la trajectoire d'intensité carbone opérationnelle, sans mesure corrective crédible.

Plus précisément, cela s'applique aux :

Entreprises dont l'intensité carbone opérationnelle est incompatible avec la trajectoire de réduction moyenne globale fixée par le scénario NZE de l'AIE, soit une réduction de 50 % d'ici 2030, à la date d'application (sur la base d'une réduction linéaire moyenne).

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non-conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut les entreprises dont l'activité liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% de leur chiffre d'affaires. Cela concerne les sables bitumineux, les schistes bitumineux (gisements riches en kérogène), le pétrole de schiste, le gaz de schiste, les gisements de charbon et le méthane de houille.

⁹ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

¹⁰ Tels que définis par la classification GICS® (Global Industry Classification Standard)

¹¹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

- Armes à uranium appauvri

Les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

- Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut les émetteurs qui remplissent au moins une des conditions suivantes :

- Emetteurs impliqués dans la production, la vente ou au stockage d'armes nucléaires des états n'ayant pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou des états signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN ;
 - Emetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires ;
- Emetteurs qui réalisent plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de la production ou la vente d'armes nucléaires, à l'exception des revenus provenant de composants à double usage ainsi que des plateformes de lancement.

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

**Certification du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2026**

AMUNDI EURO LIQUIDITY - RATED RESPONSIBLE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI EURO LIQUIDITY - RATED RESPONSIBLE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672
006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-
Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

AMUNDI EURO LIQUIDITY - RATED RESPONSIBLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2026 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa



2026.06.16 12:54:29 +02:00

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Bilan Actif au 31/03/2026 en EUR	31/03/2026	31/03/2025
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	2 179 055 320,70	2 789 140 169,17
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 179 055 320,70	2 789 140 169,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)	22 646 334 952,24	20 790 487 507,89
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	20 230 857 645,01	20 387 286 760,25
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	2 415 477 307,23	403 200 747,64
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	626 215 964,33	1 326 315 913,77
OPCVM	626 215 964,33	1 326 315 913,77
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)	1 438 221 273,38	1 476 965 820,05
Instruments financiers à terme (G)	9 273 412,26	978 649,83
Opérations temporaires sur titres (H)	1 617 450 829,35	2 309 012 630,12
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	1 617 450 829,35	2 309 012 630,12
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	28 516 551 752,26	28 692 900 690,83
Créances et comptes d'ajustement actifs	5 804 479,39	15 899 682,29
Comptes financiers	3 842 749 831,80	2 929 020 317,58
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 848 554 311,19	2 944 919 999,87
Total de l'actif I+II	32 365 106 063,45	31 637 820 690,70

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Bilan Passif au 31/03/2026 en EUR	31/03/2026	31/03/2025
Capitaux propres :		
Capital	31 637 709 708,92	30 520 673 201,65
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	679 849 996,32	1 089 359 553,19
Capitaux propres I	32 317 559 705,24	31 610 032 754,84
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	32 317 559 705,24	31 610 032 754,84
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	36 500,85	4 134 892,80
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	36 500,85	4 134 892,80
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	47 509 857,35	23 653 043,05
Concours bancaires	0,01	0,01
Sous-total autres passifs IV	47 509 857,36	23 653 043,06
Total Passifs : I+II+III+IV	32 365 106 063,45	31 637 820 690,70

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Compte de résultat au 31/03/2026 en EUR	31/03/2026	31/03/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions		
Produits sur obligations	49 730 125,84	97 724 234,08
Produits sur titres de créances	511 367 299,60	774 429 604,50
Produits sur parts d'OPC	5 205 406,57	3 132 445,58
Produits sur instruments financiers à terme	-18 380 211,39	-5 473 005,35
Produits sur opérations temporaires sur titres	41 963 887,31	56 982 960,59
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	34 230 491,37	44 401 175,21
Autres produits financiers	100 076 909,79	183 000 253,85
Sous-total produits sur opérations financières	724 193 909,09	1 154 197 668,46
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme	14 915 785,34	12 167 920,87
Charges sur opérations temporaires sur titres	-2 452,54	14 886,03
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-124 675,94	-199 962,58
Sous-total charges sur opérations financières	14 788 656,86	11 982 844,32
Total revenus financiers nets (A)	738 982 565,95	1 166 180 512,78
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-42 148 583,51	-38 557 203,68
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-42 148 583,51	-38 557 203,68
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	696 833 982,44	1 127 623 309,10
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-35 910 086,21	-81 178 746,49
Sous-total revenus nets I = (C+D)	660 923 896,23	1 046 444 562,61
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	77 176 297,16	15 722 569,82
Frais de transactions externes et frais de cession	-5 348 247,42	-6 122 507,65
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	71 828 049,74	9 600 062,17
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-3 389 842,84	-773 171,55
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	68 438 206,90	8 826 890,62

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Compte de résultat au 31/03/2026 en EUR	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-51 703 153,22	36 438 775,67
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-216,44	-14,71
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-51 703 369,66	36 438 760,96
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	2 191 262,85	-2 350 661,00
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-49 512 106,81	34 088 099,96
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice (L)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	679 849 996,32	1 089 359 553,19

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à l'indice de référence €STR capitalisé après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants, la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Actif net Global en EUR	26 128 414 257,53	28 990 747 667,14	34 672 487 017,73	31 610 032 754,84	32 317 559 705,24
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE en EUR					
Actif net	351 347 061,44	459 034 482,24	682 250 824,00		
Nombre de titres	472,815	613,158	877,781		
Valeur liquidative unitaire	743 096,2669	748 639,7995	777 244,9209		
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1 836,41	-1 658,12	181,17		
Capitalisation unitaire sur revenu	-2 058,48	6 083,29	27 308,26		
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE E en EUR					
Actif net	286 878 807,40	672 290 922,96	1 441 245 799,54	2 802 412 521,51	3 101 265 817,08
Nombre de titres	29 177,314	67 906,272	140 280,218	263 512,063	285 633,603
Valeur liquidative unitaire	9 832,2555	9 900,2772	10 274,0487	10 634,8547	10 857,4964
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-24,30	-21,93	2,39	2,96	22,99
Capitalisation unitaire sur revenu	-35,36	75,16	356,62	346,36	216,25
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE I en EUR					
Actif net	5 231 241 411,20	4 485 187 310,11	6 369 703 801,90	6 835 088 465,41	6 328 901 119,79
Nombre de titres	5 030,119	4 280,813	5 855,715	6 067,025	5 499,502
Valeur liquidative unitaire	1 039 983,6288	1 047 741,9382	1 087 775,5836	1 126 596,3903	1 150 813,4954
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2 570,09	-2 320,58	253,56	314,58	2 437,04
Capitalisation unitaire sur revenu	-2 873,38	8 513,71	38 218,66	37 291,83	23 540,69

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE J en EUR					
Actif net	12 579 215 731,43	16 018 073 346,02	17 729 522 911,08	11 862 850 115,70	13 356 014 638,93
Nombre de titres	1 279 946,733	1 617 226,475	1 723 602,483	1 113 181,767	1 226 547,688
Valeur liquidative unitaire	9 827,9212	9 904,6568	10 286,3178	10 656,7053	10 889,1115
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-24,28	-21,93	2,39	2,97	23,05
Capitalisation unitaire sur revenu	-24,36	83,87	364,50	355,91	226,01
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE M en EUR					
Actif net	613 748 285,74	313 175 522,55	121 861 361,07	36 320 906,66	113 965 334,21
Nombre de titres	834,984	423,050	158,585	45,648	140,237
Valeur liquidative unitaire	735 041,9717	740 280,1620	768 429,3033	795 673,5598	812 662,3801
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1 817,03	-1 639,87	179,13	222,22	1 721,02
Capitalisation unitaire sur revenu	-2 496,32	5 772,08	26 866,93	26 165,50	16 510,66
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE P en EUR					
Actif net	73 033 245,14	343 053 985,25	840 031 339,49	1 205 299 774,20	1 333 988 693,39
Nombre de titres	752 476,096	3 516 612,864	8 317 882,376	11 559 791,142	12 562 940,574
Valeur liquidative unitaire	97,0572	97,5523	100,9910	104,2665	106,1844
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,24	-0,21	0,02	0,02	0,22
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,49	0,56	3,26	3,13	1,85
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R en EUR					
Actif net	237 640 636,85	200 937 624,08	174 070 651,63	347 287 727,50	338 554 727,22
Nombre de titres	2 424 467,581	2 036 119,545	1 699 863,097	3 276 926,986	3 129 448,674
Valeur liquidative unitaire	98,0176	98,6865	102,4027	105,9796	108,1835
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,24	-0,21	0,02	0,02	0,22
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,36	0,74	3,54	3,43	2,14

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R1 en EUR					
Actif net	348 678 196,12	403 828 036,36	231 497 591,40	94 250 012,02	100 303 841,91
Nombre de titres	34 989,214	40 226,599	22 209,963	8 730,477	9 094,651
Valeur liquidative unitaire	9 965,3051	10 038,8311	10 423,1416	10 795,5169	11 028,8830
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-16,56	-22,23	2,42	3,01	23,35
Capitalisation unitaire sur revenu	-16,35	80,76	366,92	357,80	227,06
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R2 en EUR					
Actif net	2 420 286 571,23	688 115 687,08	465 476 424,54	1 007 503 931,63	509 168 426,84
Nombre de titres	24 395,8390	6 881,0910	4 480,4290	9 357,5282	4 626,2291
Valeur liquidative unitaire	99 208,9909	100 000,9572	103 891,0391	107 667,7419	110 061,2217
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-245,15	-221,40	24,20	30,05	233,01
Capitalisation unitaire sur revenu	-252,20	864,02	3 716,79	3 630,55	2 328,73
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE S en EUR					
Actif net	1 531 778 764,23	1 763 452 619,36	2 363 782 310,59	2 640 194 592,06	2 850 817 860,88
Nombre de titres	1 556 766,862	1 779 096,614	2 296 971,068	2 476 942,129	2 617 914,556
Valeur liquidative unitaire	983,9487	991,2067	1 029,0866	1 065,9088	1 088,9652
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,38	-2,19	0,23	0,29	2,30
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,80	7,97	36,16	35,37	22,41
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE U en EUR					
Actif net	623 655 323,27	214 836 823,75	237 762 092,57	503 694 441,64	612 956 110,05
Nombre de titres	31 767,000	10 865,000	11 584,968	23 703,282	28 244,435
Valeur liquidative unitaire	19 632,1756	19 773,2925	20 523,3275	21 249,9873	21 701,8364
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-48,52	-43,80	4,78	5,93	45,95
Capitalisation unitaire sur revenu	-59,26	155,37	715,78	697,80	439,63

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE Z en EUR					
Actif net	1 830 910 223,48	3 428 761 307,38	4 015 281 909,92	4 275 130 266,51	3 671 623 134,94
Nombre de titres	1 835,915	3 411,466	3 846,797	3 953,389	3 322,836
Valeur liquidative unitaire	997 273,9606	1 005 069,7580	1 043 798,7525	1 081 383,6600	1 104 966,7016
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1 318,13	-2 588,95	241,01	301,92	2 339,69
Capitalisation unitaire sur revenu	-1 106,67	8 520,18	36 987,63	36 117,16	22 935,58

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours d'ouverture du jour appelé J des marchés soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours de clôture J des marchés
- Zone Europe : cours d'ouverture J
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1).

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours d'ouverture communiqués par différents prestataires de services financiers.

Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Pour la valorisation des obligations à taux fixe adossée à un swap de taux et les obligations FRN, des seuils de matérialité rigoureusement définis par la politique de valorisation intégrés.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Titres de créances négociables :

Les actifs des fonds monétaires de la société de gestion Amundi sont valorisés quotidiennement. Ils sont valorisés chaque fois que possible selon la valorisation au prix de marché et quand cela ne l'est pas, à partir d'un spread de marché. Afin de valider la pertinence des prix retenus pour valoriser les actifs, une mesure régulière de l'écart entre les prix comptabilisés et les prix de cession traités est effectuée par le Département des Risques.

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur et après intégration de seuils de matérialité rigoureusement définis par la politique de valorisation :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours de compensation du jour
- Zone Europe : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1).

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Exposition des positions Hors-Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc ...) prélevés sur l'OPC à l'occasion des opérations effectuées.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Part U - C : 0,120% TTC maximum l'an Part R - C : 0,450% TTC maximum l'an Part J2 - C : 0,170% TTC maximum l'an Part I - C : 0,120% TTC maximum l'an Part E - C : 0,150% TTC maximum l'an Part P - C : 0,950% TTC maximum l'an Part J - C : 0,120% TTC maximum l'an Part M - C : 0,120% TTC maximum l'an Part S - C : 0,070% TTC maximum l'an Part R2 - C : 0,470% TTC maximum l'an Part R1 - C : 0,470% TTC maximum l'an Part Z - C : 0,970% TTC maximum l'an
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Part U - C : 0,03% TTC l'an Part R - C : 0,05% TTC l'an Part J2 - C : 0,03% TTC l'an Part I - C : 0,03% TTC l'an Part E - C : 0,05% TTC l'an Part P - C : 0,05% TTC l'an Part J - C : 0,03% TTC l'an Part M - C : 0,03% TTC l'an Part S - C : 0,03% TTC l'an Part R2 - C : 0,03% TTC l'an Part R1 - C : 0,03% TTC l'an Part Z - C : 0,03% TTC l'an
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commission de mouvement	Néant	Néant

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Commission de surperformance	Actif net	Part U - C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part R - C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part J2 - C : néant Part I - C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part E - C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part P - C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part J - C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part M - C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part S - C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part R2 - C : néant Part R1 - C : néant Part Z - C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
------------------------------	-----------	--

Peuvent s'ajouter aux frais facturés à l'OPC et affichés ci-dessus, les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

Liste des frais de fonctionnement et autres services

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC
- Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales ...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Commission de surperformance

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- l'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence suivant : €STR capitalisé.

Ainsi, à compter du 1^{er} avril 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de Mars. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1^{er} avril 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- en cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ;
- en cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans. Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représente 30,00% maximum de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- cet écart est positif
- la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de l'action par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fait l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance est nulle et fait l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigibles à date d'anniversaire et sont payées à la Société de Gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE P	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE E	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R2	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R1	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE U	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE M	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE Z	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE I	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE J	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE S	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/03/2026	31/03/2025
Capitaux propres début d'exercice	31 610 032 754,84	34 672 487 017,73
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	109 469 083 470,83	111 202 674 370,49
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-109 478 515 182,95	-115 438 790 765,61
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	696 833 982,44	1 127 623 309,10
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	71 828 049,74	9 600 062,17
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-51 703 369,66	36 438 760,96
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	32 317 559 705,24	31 610 032 754,84

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE E		
Parts souscrites durant l'exercice	446 044,450	4 793 493 299,89
Parts rachetées durant l'exercice	-423 922,910	-4 555 822 364,47
Solde net des souscriptions/rachats	22 121,540	237 670 935,42
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	285 633,603	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE I		
Parts souscrites durant l'exercice	19 272,401	21 950 261 953,80
Parts rachetées durant l'exercice	-19 839,924	-22 598 482 671,69
Solde net des souscriptions/rachats	-567,523	-648 220 717,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 499,502	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE J		
Parts souscrites durant l'exercice	5 593 246,791	60 291 060 103,98
Parts rachetées durant l'exercice	-5 479 880,870	-59 095 390 885,44
Solde net des souscriptions/rachats	113 365,921	1 195 669 218,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 226 547,688	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE M		
Parts souscrites durant l'exercice	195,742	158 278 720,38
Parts rachetées durant l'exercice	-101,153	-81 539 072,08
Solde net des souscriptions/rachats	94,589	76 739 648,30
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	140,237	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE P		
Parts souscrites durant l'exercice	10 429 213,694	1 098 510 780,13
Parts rachetées durant l'exercice	-9 426 064,262	-992 078 054,18
Solde net des souscriptions/rachats	1 003 149,432	106 432 725,95
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	12 562 940,574	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R		
Parts souscrites durant l'exercice	6 613 377,995	707 286 011,99
Parts rachetées durant l'exercice	-6 760 856,307	-724 254 787,08
Solde net des souscriptions/rachats	-147 478,312	-16 968 775,09
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 129 448,674	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R1		
Parts souscrites durant l'exercice	463 183,530	5 054 714 748,81
Parts rachetées durant l'exercice	-462 819,356	-5 053 591 839,27
Solde net des souscriptions/rachats	364,174	1 122 909,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 094,651	

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R2		
Parts souscrites durant l'exercice	1 872,6009	202 963 647,71
Parts rachetées durant l'exercice	-6 603,9000	-717 450 658,44
Solde net des souscriptions/rachats	-4 731,2991	-514 487 010,73
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 626,2291	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE S		
Parts souscrites durant l'exercice	484 067,570	519 839 466,36
Parts rachetées durant l'exercice	-343 095,143	-369 702 119,74
Solde net des souscriptions/rachats	140 972,427	150 137 346,62
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 617 914,556	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE U		
Parts souscrites durant l'exercice	64 695,997	1 389 589 079,72
Parts rachetées durant l'exercice	-60 154,844	-1 293 242 840,16
Solde net des souscriptions/rachats	4 541,153	96 346 239,56
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	28 244,435	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE Z		
Parts souscrites durant l'exercice	12 178,792	13 303 085 658,06
Parts rachetées durant l'exercice	-12 809,345	-13 996 959 890,40
Solde net des souscriptions/rachats	-630,553	-693 874 232,34
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 322,836	

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE E Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE J Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE M Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R1 Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R2 Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE S Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE U	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE E FR0011408798	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 101 265 817,08	285 633,603	10 857,4964
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE I FR0007038138	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 328 901 119,79	5 499,502	1 150 813,4954
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE J FR0013016607	Capitalisation	Capitalisation	EUR	13 356 014 638,93	1 226 547,688	10 889,1115
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE M FR0013221181	Capitalisation	Capitalisation	EUR	113 965 334,21	140,237	812 662,3801
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE P FR0011408764	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 333 988 693,39	12 562 940,574	106,1844
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R FR0013289386	Capitalisation	Capitalisation	EUR	338 554 727,22	3 129 448,674	108,1835
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R1 FR0014004701	Capitalisation	Capitalisation	EUR	100 303 841,91	9 094,651	11 028,8830
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R2 FR0013508942	Capitalisation	Capitalisation	EUR	509 168 426,84	4 626,2291	110 061,2217
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE S FR0013345774	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 850 817 860,88	2 617 914,556	1 088,9652
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE U FR0013289402	Capitalisation	Capitalisation	EUR	612 956 110,05	28 244,435	21 701,8364
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE Z FR0014005XN8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 671 623 134,94	3 322,836	1 104 966,7016

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	1 438 221,27	142 000,00	1 296 221,27		
Obligations	2 179 055,32	120 748,32	2 058 307,00		
Titres de créances	22 646 334,96	5 846 663,17	16 799 671,79		
Opérations temporaires sur titres	1 617 450,83		1 617 450,83		
Comptes financiers	3 842 749,83				3 842 749,83
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA	-4 969 969,07	4 969 969,07		
Autres instruments financiers	NA				
Total		1 139 442,42	26 741 619,96		3 842 749,83

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	607 587,58	476 512,33	354 121,37				
Obligations	475 938,17		494 919,98	1 208 197,16			
Titres de créances	7 481 575,43	5 839 816,79	9 027 046,92	297 895,82			
Opérations temporaires sur titres	1 617 450,83						
Comptes financiers	3 842 749,83						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps	3 128 342,45	-1 350 326,57	-1 778 015,88				
Autres instruments							
Total	17 153 644,29	4 966 002,55	8 098 072,39	1 506 092,98			

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	3,84				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	3,84				

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	2 179 055,32		
Titres de créances	22 636 796,03		9 538,92
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	24 815 851,35		9 538,92

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
B.R.E.D. PARIS	837 106,05	
BANCO DE SABADELL	142 000,00	
CREDIT MUTUEL	459 115,23	
Instruments financiers à terme non compensés		
MORGAN STANLEY & CO INTL LONDRES	9 273,41	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
BNP PARIBAS FRANCE	782 833,93	
LA BANQUE POSTALE	734 511,08	
UNICREDITO ITALIANO SPA	100 105,81	
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH)	5 403,49	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
MORGAN STANLEY & CO INTL LONDRES		36,50
Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE		9 848,35
LA BANQUE POSTALE		14 945,59
MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH)		9 442,53
UNICREDITO ITALIANO SPA		3 217,29

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/03/2026
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	400 986,96
	Collatéraux	5 403 492,43
Total des créances		5 804 479,39
Dettes		
	Frais de gestion fixe	4 367 151,01
	Frais de gestion variable	4 264 660,12
	Collatéraux	37 453 752,81
	Autres dettes	1 424 293,41
Total des dettes		47 509 857,35
Total des créances et des dettes		-41 705 377,96

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/03/2026
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE E	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 204 155,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,18
Frais de gestion variables provisionnés	86 646,43
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	91 128,18
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7 647 485,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Frais de gestion variables provisionnés	190 332,43
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	619 773,63
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE J	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	11 226 590,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Frais de gestion variables provisionnés	426 214,52
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	1 735 163,88
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	61 040,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,14
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

	31/03/2026
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 262 328,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	765 133,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,19
Frais de gestion variables provisionnés	6 961,89
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	12 303,33
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R1	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	269 253,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,12
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R2	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	401 502,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

	31/03/2026
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE S	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 831 147,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	364 201,50
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	24 031,83
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE U	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	859 691,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,14
Frais de gestion variables provisionnés	19 935,60
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	39 017,04
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 355 595,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Frais de gestion variables provisionnés	156 055,39
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	492 894,45
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2026
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2026
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	1 562 394 857,93

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2026
Actions			
Obligations			
TCN			2 642 066 309,58
	ITCN12252933	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BR) 060726	68 581 652,12
	ITCN11999641	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 02042	19 997 802,31
	ITCN12726831	BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 08122	77 552 634,11
	ITCN12354320	BANCO SANTANDER 180526 FIX 2.095	23 934 347,36
	ITCN12838299	BANC SANT ALL SPAI ZCP 08-01-27	19 582 151,49
	ITCN12614644	BANC SANT ALL SPAI ZCP 11-11-26	30 992 566,46
	ITCN12531656	BANC SANT ALL SPAI ZCP 21-10-26	65 049 452,63
	ITCN12666025	BANC SANT ALL SPAI ZCP 24-11-26	34 398 984,03
	ITCN12479833	CA OISEST+0.34% 02-10-26	111 285 461,38
	ITCN12978410	CA OISEST+0.34% 09-02-27	150 477 581,25
	ITCN12846849	CA OISEST+0.34% 14-12-26	69 354 404,93
	ITCN12887858	CA OISEST+0.34% 21-01-27	21 093 433,95
	ITCN12846795	CA OISEST+0.35% 12-01-27	130 669 199,27
	ITCN12648266	CA OISEST+0.35% 19-11-26	60 523 830,90
	ITCN12494408	CRCAM AQUITAINE 081026 OISEST 0.34	10 113 631,62
	ITCN13028384	CRCAM AQUITAINE 190227 OISEST 0.35	30 076 582,35
	ITCN12457093	CRCAM FINISTERE 270426 OISEST 0.25	15 172 327,32
	ITCN12165583	CRCAM NORMANDIE SEINE 040626 OISEST 0.34	78 496 181,65
	ITCN12342737	CRCAM NORMANDIE SEINE 100826 OISEST 0.33	97 441 427,20
	ITCN12206512	CRCAM NORMANDIE SEINE 180626 OISEST 0.34	29 536 828,94
	ITCN12168411	CREDIT AGRICOLE SA 050626 OISEST 0.33	99 880 665,46
	ITCN12978461	CREDIT AGRICOLE SA 091226 OISEST 0.31	64 200 152,00
	ITCN12262379	CREDIT AGRICOLE SA 100726 OISEST 0.32	82 370 955,83
	ITCN12342680	CREDIT AGRICOLE SA 110826 OISEST 0.32	85 252 727,24
	ITCN12189502	CREDIT AGRICOLE SA 120626 OISEST 0.33	99 840 974,59
	ITCN12505457	CREDIT AGRICOLE SA 141026 OISEST 0.34	128 393 883,35
	ITCN12108297	CREDIT AGRICOLE SA 150526 OISEST 0.34	195 989 682,13
	ITCN13159533	CREDIT AGRICOLE SA 180127 OISEST 0.32	31 023 218,13
	ITCN13159534	CREDIT AGRICOLE SA 180227 OISEST 0.33	65 046 779,22
	ITCN13159538	CREDIT AGRICOLE SA 180327 OISEST 0.34	110 076 809,61
	ITCN12439841	CREDIT AGRICOLE SA 180926 OISEST 0.34	186 318 810,52
	ITCN12213417	CREDIT AGRICOLE SA 190626 OISEST 0.33	128 303 774,20
	ITCN12213416	CREDIT AGRICOLE SA 200526 OISEST 0.32	28 507 696,93
	ITCN12298817	CREDIT AGRICOLE SA 240726 OISEST 0.32	192 529 699,10
OPC			626 215 964,33
	LU3178805456	Amundi EUR Cash Active UCITS ETF ACC	75 597 000,00
	FR0007493549	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM GOVIES IC	60 488 634,80
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	60 618,71

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2026
Instruments financiers à terme	LU2898189019	AMUNDI MMKT-S/T EUR-ZC D	257 005 000,00
	FR0013067808	BFT MONETAIRE COURT TERME ISR CLIMA I2-C	123 414 764,22
	FR0010232298	BFT MONETAIRE COURT TERME ISR CLIMAT I-C	109 649 946,60
Total des titres du groupe			3 268 282 273,91

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	660 923 896,23	1 046 444 562,61
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	660 923 896,23	1 046 444 562,61
Sommes distribuables au titre du revenu net	660 923 896,23	1 046 444 562,61

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	61 768 573,18	91 272 246,66
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	61 768 573,18	91 272 246,66
Sommes distribuables au titre du revenu net	61 768 573,18	91 272 246,66
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	61 768 573,18	91 272 246,66
Total	61 768 573,18	91 272 246,66
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	129 462 106,98	226 250 471,34
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	129 462 106,98	226 250 471,34
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	129 462 106,98	226 250 471,34
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	129 462 106,98	226 250 471,34
Total	129 462 106,98	226 250 471,34
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE J

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	277 221 937,19	396 198 481,93
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	277 221 937,19	396 198 481,93
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	277 221 937,19	396 198 481,93
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	277 221 937,19	396 198 481,93
Total	277 221 937,19	396 198 481,93
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	2 315 406,10	1 194 402,86
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 315 406,10	1 194 402,86
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 315 406,10	1 194 402,86
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	2 315 406,10	1 194 402,86
Total	2 315 406,10	1 194 402,86
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	23 308 936,12	36 225 958,84
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	23 308 936,12	36 225 958,84
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	23 308 936,12	36 225 958,84
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	23 308 936,12	36 225 958,84
Total	23 308 936,12	36 225 958,84
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	6 697 830,29	11 249 618,26
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	6 697 830,29	11 249 618,26
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	6 697 830,29	11 249 618,26
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	6 697 830,29	11 249 618,26
Total	6 697 830,29	11 249 618,26
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R1

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	2 065 082,27	3 123 799,99
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 065 082,27	3 123 799,99
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 065 082,27	3 123 799,99
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	2 065 082,27	3 123 799,99
Total	2 065 082,27	3 123 799,99
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R2

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	10 773 249,08	33 972 985,34
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	10 773 249,08	33 972 985,34
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	10 773 249,08	33 972 985,34
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	10 773 249,08	33 972 985,34
Total	10 773 249,08	33 972 985,34
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	58 682 367,16	87 621 685,84
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	58 682 367,16	87 621 685,84
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	58 682 367,16	87 621 685,84
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	58 682 367,16	87 621 685,84
Total	58 682 367,16	87 621 685,84
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE U

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	12 417 205,13	16 540 361,85
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	12 417 205,13	16 540 361,85
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	12 417 205,13	16 540 361,85
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	12 417 205,13	16 540 361,85
Total	12 417 205,13	16 540 361,85
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	76 211 202,73	142 785 221,76
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	76 211 202,73	142 785 221,76
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	76 211 202,73	142 785 221,76
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	76 211 202,73	142 785 221,76
Total	76 211 202,73	142 785 221,76
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées et latentes nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	68 438 206,90	8 826 890,62
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	68 438 206,90	8 826 890,62
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	68 438 206,90	8 826 890,62

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	6 568 704,35	782 625,79
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	6 568 704,35	782 625,79
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	6 568 704,35	782 625,79
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	6 568 704,35	782 625,79
Total	6 568 704,35	782 625,79
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	13 402 512,77	1 908 588,97
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	13 402 512,77	1 908 588,97
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	13 402 512,77	1 908 588,97
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	13 402 512,77	1 908 588,97
Total	13 402 512,77	1 908 588,97
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE J

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	28 280 991,65	3 312 634,05
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	28 280 991,65	3 312 634,05
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	28 280 991,65	3 312 634,05
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	28 280 991,65	3 312 634,05
Total	28 280 991,65	3 312 634,05
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	241 351,49	10 144,10
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	241 351,49	10 144,10
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	241 351,49	10 144,10
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	241 351,49	10 144,10
Total	241 351,49	10 144,10
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 827 993,37	336 829,08
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 827 993,37	336 829,08
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 827 993,37	336 829,08
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 827 993,37	336 829,08
Total	2 827 993,37	336 829,08
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	717 111,39	96 990,13
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	717 111,39	96 990,13
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	717 111,39	96 990,13
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	717 111,39	96 990,13
Total	717 111,39	96 990,13
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R1

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	212 414,23	26 313,34
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	212 414,23	26 313,34
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	212 414,23	26 313,34
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	212 414,23	26 313,34
Total	212 414,23	26 313,34
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R2

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 077 957,72	281 276,70
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 077 957,72	281 276,70
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 077 957,72	281 276,70
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 077 957,72	281 276,70
Total	1 077 957,72	281 276,70
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	6 036 718,18	737 201,04
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	6 036 718,18	737 201,04
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	6 036 718,18	737 201,04
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	6 036 718,18	737 201,04
Total	6 036 718,18	737 201,04
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE U

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 298 035,04	140 655,87
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 298 035,04	140 655,87
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 298 035,04	140 655,87
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 298 035,04	140 655,87
Total	1 298 035,04	140 655,87
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	7 774 416,71	1 193 631,55
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	7 774 416,71	1 193 631,55
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	7 774 416,71	1 193 631,55
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	7 774 416,71	1 193 631,55
Total	7 774 416,71	1 193 631,55
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DÉPÔTS			1 438 221 273,38	4,45
CMBRFR2B 091026	EUR	42 000 000	42 457 939,65	0,13
DAT BRED 10/07/26	EUR	289 000 000	290 922 147,03	0,90
DAT BRED 19/11/2026	EUR	114 000 000	114 280 421,00	0,35
DAT BREDFRPP 070526	EUR	182 000 000	183 918 918,26	0,57
DAT BREDFRPP 170626	EUR	246 000 000	247 984 560,99	0,77
DAT CMBRFR2B 021226	EUR	67 000 000	67 502 077,53	0,21
DAT CMBRFR2B 080526	EUR	33 000 000	33 684 101,22	0,10
DAT CMBRFR2B 111226	EUR	32 000 000	32 219 614,17	0,10
DAT CMBRFR2B 161026	EUR	41 000 000	41 426 315,27	0,13
DAT CMBRFR2B 220127	EUR	56 000 000	56 234 998,18	0,17
DAT CMBRFR2B 250926	EUR	56 000 000	56 660 076,34	0,18
DAT CMBRFR2B 310726	EUR	127 000 000	128 930 103,74	0,40
DAT SABADELL 060526	EUR	142 000 000	142 000 000,00	0,44
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			2 179 055 320,70	6,74
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 179 055 320,70	6,74
Banques commerciales			513 150 489,29	1,59
BPI FRANCE E E3R+0.26% 29-01-28	EUR	49 200 000	49 402 651,25	0,15
CAN IMP BK E3R+0.38% 18-01-28	EUR	73 500 000	73 775 441,25	0,23
CAN IMP BK E3R+0.45% 30-10-26	EUR	65 000 000	65 329 560,83	0,20
CAN IMP BK E3R+0.5% 17-06-27	EUR	71 000 000	71 211 209,22	0,22
DANSKE BK E3R+0.32% 11-11-27	EUR	53 500 000	53 635 795,48	0,17
KBC IFIMA E3R+0.3% 24-02-28	EUR	54 600 000	54 687 504,39	0,17
ROYAL BANK OF CANADA E3R+0.45% 24-03-27	EUR	73 000 000	73 111 841,27	0,23
ROYAL BANK OF CANADA TORONTO E3R+0.4% 17-09-27	EUR	72 000 000	71 996 485,60	0,22
Boissons			65 589 530,62	0,20
CARLSBERG BREWERIES AS E3R+0.4% 28-02-27	EUR	48 400 000	48 544 922,24	0,15
COCACOLA EUROPACIFIC PARTNERS E3R+0.38% 03-06-27	EUR	17 000 000	17 044 608,38	0,05
Electricité			23 637 195,96	0,07
EDF E3R+0.33% 04-03-28 EMTN	EUR	23 600 000	23 637 195,96	0,07
Marchés de capitaux			321 486 005,86	0,99
ABN AMRO BK E3R+0.35% 25-02-27	EUR	63 500 000	63 673 866,53	0,20
ABN AMRO BK E3R+0.38% 09-04-27	EUR	72 000 000	72 398 858,40	0,21
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.4% 17-06-26	EUR	71 300 000	71 400 845,93	0,22
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+0.45% 18-12-26	EUR	66 500 000	66 918 743,11	0,21
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+0.55% 03-02-27	EUR	47 000 000	47 093 691,89	0,15
Produits alimentaires			204 483 291,57	0,63
DANONE E3R+0.27% 08-09-27 EMTN	EUR	37 600 000	37 663 293,33	0,12
GEN MILLS E3R+0.5% 22-04-26	EUR	55 500 000	55 772 667,18	0,17

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GEN MILLS E3R+0.5% 22-10-26	EUR	110 500 000	111 047 331,06	0,34
Produits de soins personnels			35 164 807,47	0,11
L OREAL S A E3R+0.2% 19-11-27	EUR	35 100 000	35 164 807,47	0,11
Services clientèle divers			71 572 024,33	0,22
LEASYS E3R+0.4% 22-09-27 EMTN	EUR	71 500 000	71 572 024,33	0,22
Services de télécommunication diversifiés			124 182 490,80	0,38
ATT E3R+0.4% 16-09-27	EUR	124 000 000	124 182 490,80	0,38
Services financiers diversifiés			819 789 484,80	2,55
AMERICAN HONDA FIN E3R+0.38% 29-04-26	EUR	69 000 000	69 294 917,12	0,21
AMERICAN HONDA FIN E3R+0.42% 29-05-26	EUR	66 000 000	66 165 170,87	0,20
DSV FINANCE BV E3R+0.5% 06-11-26	EUR	19 100 000	19 200 027,55	0,06
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC E3R+0.4% 21-01-28	EUR	65 600 000	65 932 754,91	0,20
NATWEST MKTS NV E3R+0.45% 27-03-28	EUR	24 000 000	24 001 896,53	0,07
NATWEST MKTS NV E3R+0.48% 30-06-27	EUR	55 800 000	55 885 498,93	0,17
NTT FINANCE E3R+0.5% 16-07-27	EUR	76 300 000	76 863 664,55	0,24
SG LUXEMBOURG ZCP 16-06-26	EUR	120 000 000	120 748 320,00	0,40
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.32% 28-01-28	EUR	49 200 000	49 310 134,20	0,15
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.4% 30-04-26	EUR	68 000 000	68 288 743,87	0,21
VOLKSWAGEN BANK E3R+0.65% 10-12-27	EUR	31 500 000	31 591 835,63	0,10
VOLVO TREASURY AB E3R+0.31% 16-02-28	EUR	58 500 000	58 572 993,70	0,18
VOLVO TREASURY AB E3R+0.36% 19-11-27	EUR	89 500 000	89 666 017,53	0,28
VOLVO TREASURY AB E3R+0.38% 22-05-26	EUR	24 205 000	24 267 509,41	0,08
TITRES DE CRÉANCES			22 646 334 952,24	70,07
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			20 230 857 645,01	62,60
Banques commerciales			14 228 419 060,29	44,05
AGENCE FRANCAISE DE 040526 OISEST 0.235	EUR	55 000 000	55 630 567,47	0,17
BANCO BILBAO VIZ 050227 FIX 2.265	EUR	21 000 000	20 515 887,21	0,06
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA 231226	EUR	52 000 000	50 995 069,82	0,16
BANK OF MONTREAL 260626 FIX 2.0725	EUR	119 000 000	118 374 102,00	0,37
BARC B OISEST+0.22% 07-07-26	EUR	80 000 000	80 351 918,65	0,25
BARCLAYS BANK PLC 080227 OISEST 0.33	EUR	112 000 000	112 073 376,06	0,35
BARCLAYS BANK PLC 190526 FIX 2.13	EUR	100 000 000	99 722 061,07	0,31
BARCLAYS BANK PLC 301026 OISEST 0.28	EUR	67 000 000	67 006 812,50	0,21
BBVA ZCP 12-01-27	EUR	21 000 000	20 558 613,09	0,06
BBVA ZCP 17-11-26	EUR	20 000 000	19 674 386,48	0,06
BBVA ZCP 19-03-27	EUR	25 000 000	24 333 268,17	0,08
BK AMER NA LOND ZCP 17-07-26	EUR	95 000 000	94 370 937,03	0,29
BNP PA OISEST+0.22% 30-04-26	EUR	100 000 000	100 916 944,83	0,31
BNP PA OISEST+0.24% 17-07-26	EUR	60 000 000	60 495 090,23	0,19
BNP PA OISEST+0.25% 19-08-26	EUR	129 000 000	130 053 498,71	0,40

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP PA OISEST+0.26% 18-11-26	EUR	166 000 000	166 407 939,42	0,51
BNP PA OISEST+0.28% 01-06-26	EUR	120 000 000	122 059 970,53	0,38
BNP PA OISEST+0.3% 31-03-27	EUR	48 000 000	47 995 912,00	0,15
BNP PARIBAS 010726 OISEST 0.29	EUR	120 000 000	122 064 474,87	0,38
BNP PARIBAS 040926 OISEST 0.25	EUR	49 000 000	49 354 054,28	0,15
BNP PARIBAS 080426 OISEST 0.27	EUR	148 000 000	151 339 804,46	0,47
BNP PARIBAS 211026 OISEST 0.25	EUR	58 000 000	58 243 163,21	0,18
BPCE OISEST+0.34% 08-01-27	EUR	70 000 000	70 361 806,12	0,22
BPCE SA 030726 OISEST 0.33	EUR	200 000 000	203 497 221,39	0,63
BPCE SA 070726 OISEST 0.33	EUR	60 000 000	61 034 387,92	0,19
BPCE SA 070826 OISEST 0.33	EUR	188 000 000	190 877 268,98	0,59
BPCE SA 080626 OISEST 0.32	EUR	183 000 000	186 131 742,29	0,58
BPCE SA 090227 OISEST 0.34	EUR	181 000 000	181 560 443,88	0,56
BPCE SA 090726 OISEST 0.33	EUR	67 000 000	68 146 810,43	0,21
BPCE SA 091226 OISEST 0.33	EUR	61 000 000	61 317 887,47	0,19
BPCE SA 110526 OISEST 0.3	EUR	209 000 000	212 496 926,75	0,67
BPCE SA 120327 OISEST 0.35	EUR	62 000 000	62 064 789,31	0,19
BPCE SA 120626 OISEST 0.34	EUR	192 000 000	195 616 724,53	0,61
BPCE SA 130127 OISEST 0.32	EUR	60 000 000	60 059 982,00	0,19
BPCE SA 130526 OISEST 0.33	EUR	92 000 000	93 715 239,18	0,29
BPCE SA 150926 OISEST 0.34	EUR	92 000 000	93 187 569,89	0,29
BQ POS OISEST+0.25% 20-05-26	EUR	50 000 000	50 409 095,38	0,16
CAISSE CENTRALE DU 030227 OISEST 0.35	EUR	59 000 000	59 207 321,21	0,18
CA OISEST+0.34% 02-10-26	EUR	110 000 000	111 285 461,38	0,34
CA OISEST+0.34% 09-02-27	EUR	150 000 000	150 477 581,25	0,47
CA OISEST+0.34% 14-12-26	EUR	69 000 000	69 354 404,93	0,21
CA OISEST+0.34% 21-01-27	EUR	21 000 000	21 093 433,95	0,07
CA OISEST+0.35% 12-01-27	EUR	130 000 000	130 669 199,27	0,40
CA OISEST+0.35% 19-11-26	EUR	60 000 000	60 523 830,90	0,19
CIC OISEST+0.33% 04-11-26	EUR	24 000 000	24 105 700,66	0,07
COMM AKTI ZCP 10-09-26	EUR	50 000 000	49 472 391,90	0,15
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 020426 FI	EUR	25 000 000	24 997 332,16	0,08
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 020726 FI	EUR	30 000 000	29 834 259,67	0,09
CRCAM AQUITAINE 081026 OISEST 0.34	EUR	10 000 000	10 113 631,62	0,03
CRCAM AQUITAINE 190227 OISEST 0.35	EUR	30 000 000	30 076 582,35	0,09
CRCAM NORMANDIE SEINE 040626 OISEST 0.34	EUR	77 000 000	78 496 181,65	0,24
CRCAM NORMANDIE SEINE 100826 OISEST 0.33	EUR	96 000 000	97 441 427,20	0,30
CRCAM NORMANDIE SEINE 180626 OISEST 0.34	EUR	29 000 000	29 536 828,94	0,09
CRED I OISEST+0.34% 25-01-27	EUR	70 000 000	70 152 860,40	0,22
CREDIT AGRICOLE SA 050626 OISEST 0.33	EUR	98 000 000	99 880 665,46	0,31
CREDIT AGRICOLE SA 091226 OISEST 0.31	EUR	64 000 000	64 200 152,00	0,20
CREDIT AGRICOLE SA 100726 OISEST 0.32	EUR	81 000 000	82 370 955,83	0,25
CREDIT AGRICOLE SA 110826 OISEST 0.32	EUR	84 000 000	85 252 727,24	0,26
CREDIT AGRICOLE SA 120626 OISEST 0.33	EUR	98 000 000	99 840 974,59	0,31

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CREDIT AGRICOLE SA 141026 OISEST 0.34	EUR	127 000 000	128 393 883,35	0,40
CREDIT AGRICOLE SA 150526 OISEST 0.34	EUR	192 000 000	195 989 682,13	0,61
CREDIT AGRICOLE SA 180127 OISEST 0.32	EUR	31 000 000	31 023 218,13	0,10
CREDIT AGRICOLE SA 180227 OISEST 0.33	EUR	65 000 000	65 046 779,22	0,20
CREDIT AGRICOLE SA 180327 OISEST 0.34	EUR	110 000 000	110 076 809,61	0,34
CREDIT AGRICOLE SA 180926 OISEST 0.34	EUR	184 000 000	186 318 810,52	0,58
CREDIT AGRICOLE SA 190626 OISEST 0.33	EUR	126 000 000	128 303 774,20	0,40
CREDIT AGRICOLE SA 200526 OISEST 0.32	EUR	28 000 000	28 507 696,93	0,09
CREDIT AGRICOLE SA 240726 OISEST 0.32	EUR	189 500 000	192 529 699,10	0,60
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 021126 O	EUR	121 000 000	122 018 264,74	0,38
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 031226 O	EUR	24 000 000	24 105 568,14	0,07
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 050127 O	EUR	32 000 000	32 139 979,20	0,10
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 080726 O	EUR	20 000 000	20 342 417,43	0,06
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 100726 O	EUR	140 000 000	142 379 387,89	0,44
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 170626 O	EUR	32 000 000	32 589 693,39	0,10
CREDIT INDUSTRIEL N COMMERCIAL 150327 OI	EUR	100 000 000	100 075 471,72	0,31
FINA E3R+0.45% 24-04-26	EUR	9 500 000	9 538 918,54	0,03
HSBC B OISEST+0.3% 09-10-26	EUR	41 000 000	41 464 694,46	0,13
ING BANK NEDERLAND NV 080926 OISEST 0.29	EUR	68 000 000	68 888 604,54	0,21
ING BANK NEDERLAND NV 120826 OISEST 0.29	EUR	48 000 000	48 707 963,92	0,15
ING BANK NEDERLAND NV 140726 OISEST 0.31	EUR	100 000 000	101 672 524,17	0,31
ING BANK NEDERLAND NV 160426 OISEST 0.25	EUR	104 000 000	105 642 616,96	0,33
ING BANK NEDERLAND NV 160626 OISEST 0.31	EUR	60 000 000	61 105 288,27	0,19
ING BANK NEDERLAND NV 190526 OISEST 0.33	EUR	50 000 000	51 022 232,70	0,16
ING BANK NEDERLAND NV 220127 OISEST 0.32	EUR	100 000 000	100 465 535,00	0,31
ING BANK NEDERLAND NV 240626 OISEST 0.30	EUR	196 000 000	199 505 901,00	0,62
ING BANK NEDERLAND NV 250327 OISEST 0.35	EUR	112 000 000	112 093 617,50	0,35
ING BANK NEDERLAND NV 260526 OISEST 0.33	EUR	32 000 000	32 639 529,65	0,10
ING BANK NEDERLAND NV 311226 OISEST 0.32	EUR	130 000 000	130 718 826,41	0,40
ING BA OISEST+0.28% 28-09-26	EUR	179 000 000	180 774 018,03	0,56
ING BA OISEST+0.29% 02-10-26	EUR	40 000 000	40 462 030,33	0,13
ING BA OISEST+0.3% 23-10-26	EUR	97 000 000	98 001 972,01	0,30
ING BA OISEST+0.325% 23-02-27	EUR	180 000 000	180 466 447,60	0,56
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 020426 F	EUR	140 000 000	139 984 708,61	0,43
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 021126 F	EUR	112 000 000	110 296 553,56	0,34
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 100726 F	EUR	90 000 000	89 429 784,71	0,28
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 120526 F	EUR	120 000 000	119 712 437,98	0,37
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 120626 F	EUR	175 000 000	174 232 065,69	0,54
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 140926 F	EUR	80 000 000	79 096 653,74	0,24
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 150526 F	EUR	60 000 000	59 845 148,03	0,19
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 160626 F	EUR	96 000 000	95 552 699,99	0,30
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 160726 F	EUR	36 000 000	35 756 533,20	0,11
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 170826 F	EUR	60 000 000	59 452 720,62	0,18
INTESA SANPAOLO SPA 090327 FIX 2.34	EUR	152 000 000	148 074 464,51	0,46

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTESA SANPAOLO SPA 160227 FIX 2.235	EUR	60 000 000	58 557 938,86	0,18
INTE ZCP 01-12-26	EUR	100 000 000	98 241 139,11	0,30
INTE ZCP 20-11-26	EUR	114 000 000	112 098 754,68	0,35
INTE ZCP 25-03-27	EUR	35 000 000	34 047 859,07	0,11
LA BANQUE POSTALE. 080626 OISEST 0.25	EUR	50 000 000	50 356 406,91	0,16
LA BANQUE POSTALE. 270526 OISEST 0.23	EUR	130 000 000	131 719 765,02	0,41
LA BANQUE POSTALE 100626 OISEST 0.325	EUR	58 000 000	59 098 571,58	0,18
LA BANQUE POSTALE 220526 OISEST 0.33	EUR	43 000 000	43 870 671,43	0,14
LCL CREDIT LYONNAIS 120626 OISEST 0.28	EUR	25 000 000	25 314 558,40	0,08
LCL CREDIT LYONNAIS 130826 OISEST 0.32	EUR	86 000 000	87 271 603,41	0,27
LCL CREDIT LYONNAIS 200726 OISEST 0.31	EUR	30 000 000	30 431 433,00	0,09
LCL CREDIT LYONNAIS 210127 OISEST 0.35	EUR	10 000 000	10 045 506,25	0,03
LCL CREDIT LYONNAIS 301026 OISEST 0.33	EUR	84 000 000	84 820 760,83	0,26
SG OISEST+0.31% 02-11-26	EUR	60 000 000	60 569 635,07	0,19
SG OISEST+0.31% 03-08-26	EUR	105 000 000	106 609 203,34	0,33
SG OISEST+0.31% 31-08-26	EUR	50 000 000	50 586 813,69	0,16
SG OISEST+0.32% 01-12-26	EUR	138 000 000	139 071 991,28	0,43
SG OISEST+0.32% 04-01-27	EUR	70 000 000	70 342 445,56	0,22
SG OISEST+0.35% 16-11-26	EUR	120 000 000	121 075 561,50	0,37
SG OISEST+0.35% 31-12-26	EUR	82 000 000	82 481 214,95	0,26
SG OISEST+0.36% 06-04-27	EUR	55 000 000	55 169 099,85	0,17
SG OISEST+0.37% 22-02-27	EUR	74 000 000	74 183 980,28	0,23
SG OISEST+0.37% 29-01-27	EUR	71 500 000	71 798 833,06	0,22
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 030726	EUR	44 000 000	43 748 335,63	0,14
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 200726	EUR	50 000 000	49 654 122,91	0,15
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 260626	EUR	70 000 000	69 633 421,66	0,22
SOCIETE GENERALE 020626 OISEST 0.33	EUR	73 000 000	74 422 601,09	0,23
SOCIETE GENERALE 030626 OISEST 0.33	EUR	116 000 000	118 187 333,99	0,37
SOCIETE GENERALE 030726 OISEST 0.31	EUR	73 000 000	74 263 589,14	0,23
SOCIETE GENERALE 040526 OISEST 0.27	EUR	45 000 000	45 698 971,25	0,14
SOCIETE GENERALE 040526 OISEST 0.33	EUR	127 000 000	129 647 148,10	0,40
SOCIETE GENERALE 061026 OISEST 0.29	EUR	62 000 000	62 510 600,14	0,19
SOCIETE GENERALE 090427 OISEST 0.37	EUR	91 000 000	91 456 903,72	0,28
SOCIETE GENERALE 110826 OISEST 0.38	EUR	47 000 000	47 726 321,81	0,15
SOCIETE GENERALE 110926 OISEST 0.37	EUR	129 000 000	130 728 577,43	0,40
SOCIETE GENERALE 190327 OISEST 0.35	EUR	89 500 000	89 550 446,97	0,28
SOCIETE GENERALE 210526 OISEST 0.32	EUR	98 500 000	100 529 907,75	0,31
SOCIETE GENERALE 260227 OISEST 0.37	EUR	24 000 000	24 055 118,10	0,07
SOCIETE GENERALE 310327 OISEST 0.35	EUR	77 000 000	76 994 613,21	0,24
SOCIETE GENERALE 310826 OISEST 0.3	EUR	90 000 000	91 199 440,33	0,28
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 020426 FIX 2.26	EUR	140 000 000	139 984 736,61	0,43
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 021026 FIX 2.17	EUR	70 000 000	69 122 497,12	0,21
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 070926 FIX 2.12	EUR	45 000 000	44 527 967,27	0,14
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 100726 FIX 2.05	EUR	67 000 000	66 594 517,05	0,21

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 100826 FIX 2.1	EUR	57 000 000	56 526 268,36	0,17
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 170726 FIX 2.03	EUR	57 000 000	56 626 797,98	0,18
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 220926 FIX 2.16	EUR	80 000 000	79 063 019,04	0,24
UNIC OISEST+0.29% 02-02-27	EUR	42 000 000	42 083 239,18	0,13
UNIC OISEST+0.29% 09-04-26	EUR	120 000 000	122 204 330,83	0,38
UNIC OISEST+0.29% 25-05-26	EUR	100 000 000	101 770 321,92	0,31
UNIC OISEST+0.3% 02-03-27	EUR	200 000 000	200 379 510,45	0,62
UNIC OISEST+0.3% 08-01-27	EUR	146 000 000	146 786 360,14	0,45
UNIC OISEST+0.3% 08-05-26	EUR	124 000 000	126 574 098,91	0,39
UNIC OISEST+0.3% 16-06-26	EUR	67 000 000	68 224 368,53	0,21
UNIC OISEST+0.3% 17-07-26	EUR	127 000 000	129 087 844,16	0,40
UNIC OISEST+0.3% 19-01-27	EUR	50 000 000	50 233 468,47	0,16
UNIC OISEST+0.3% 22-10-26	EUR	122 000 000	123 272 524,39	0,38
UNIC OISEST+0.3% 23-06-26	EUR	100 000 000	101 792 970,53	0,31
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 040826 OISES	EUR	75 000 000	76 151 286,21	0,24
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 090227 OISES	EUR	116 000 000	116 381 768,57	0,36
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 091226 OISES	EUR	77 000 000	77 414 684,61	0,24
Construction et ingénierie			45 182 433,75	0,14
GROUPE EIFFAGE 140427 E3R 0.41	EUR	45 000 000	45 182 433,75	0,14
Crédit à la consommation			210 749 676,22	0,65
SANTANDER CONSUMER FINANCE S.A. 110526 F	EUR	60 000 000	59 861 136,06	0,19
SANTANDER CONSUMER FINANCE S.A. 130426 F	EUR	151 000 000	150 888 540,16	0,46
Electricité			149 194 462,13	0,46
ENDESA SA 230626 FIX 2.335	EUR	150 000 000	149 194 462,13	0,46
Equipements électriques			49 962 641,69	0,15
SCHNEIDER ELECTRIC SE 130426 FIX 2.095	EUR	50 000 000	49 962 641,69	0,15
Equipements et instruments électroniques			38 844 449,94	0,12
LEGR F E3R+0.38% 06-10-27	EUR	38 600 000	38 844 449,94	0,12
Logiciels			55 863 647,51	0,17
DASSAULT SYSTEMES SE 110526 FIX 2.135	EUR	56 000 000	55 863 647,51	0,17
Marchés de capitaux			1 389 606 553,25	4,30
ABN AMRO BK ZCP 07-04-26	EUR	200 000 000	199 923 045,18	0,64
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BR) 060726	EUR	69 000 000	68 581 652,12	0,21
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 02042	EUR	20 000 000	19 997 802,31	0,06
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 08122	EUR	79 000 000	77 552 634,11	0,24
BANCO SANTANDER 180526 FIX 2.095	EUR	24 000 000	23 934 347,36	0,07
BNP PA OISEST+0.26% 21-10-26	EUR	31 000 000	31 132 317,38	0,10
BNP PARIBAS FORTIS SA. 080526 OISEST 0.2	EUR	100 000 000	101 257 504,44	0,31
BNP PARIBAS FORTIS SA. 100826 OISEST 0.2	EUR	98 000 000	99 428 739,82	0,31
BNP PARIBAS FORTIS SA. 110626 OISEST 0.2	EUR	62 000 000	62 532 856,59	0,19
BNP PARIBAS FORTIS SA. 180327 OISEST 0.3	EUR	53 000 000	53 037 151,11	0,16

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HSBC C OISEST+0.31% 12-02-27	EUR	31 000 000	31 097 132,02	0,10
HSBC C OISEST+0.31% 12-02-27	EUR	45 500 000	45 639 726,15	0,14
NATIONAL MARKET PLC 240926 FIX 2.195	EUR	30 000 000	29 650 588,11	0,09
NORD B OISEST+0.24% 24-08-26	EUR	91 000 000	91 732 968,60	0,28
NORD B OISEST+0.25% 11-11-26	EUR	60 000 000	60 185 415,50	0,19
NORD B OISEST+0.25% 17-08-26	EUR	70 000 000	70 735 754,17	0,22
NORD B OISEST+0.35% 19-03-27	EUR	39 000 000	39 038 891,97	0,12
NORDEA BANK ABP. 011026 OISEST 0.25	EUR	11 000 000	11 084 073,73	0,03
NORDEA BANK ABP. 130726 FIX 2.04	EUR	63 000 000	62 603 605,81	0,19
NORDEA BANK ABP. 190626 OISEST 0.27	EUR	101 000 000	102 803 021,70	0,32
NORDEA BANK ABP. 231126 OISEST 0.27	EUR	67 000 000	67 319 845,94	0,21
ROYA B OISEST+0.31% 20-11-26	EUR	40 000 000	40 337 479,13	0,12
Services aux collectivités			663 160 474,57	2,05
AGENCE CENTRALE OR 260526 OISEST 0.24	EUR	25 000 000	25 193 139,21	0,08
AGENCE CENTRALE ORGA 090726 OISEST 0.267	EUR	50 000 000	50 258 636,97	0,16
AGEN C OISEST+0.225% 27-04-26	EUR	143 000 000	144 622 176,20	0,43
AGEN C OISEST+0.38% 26-11-27	EUR	67 000 000	67 242 932,23	0,21
ENGIE OISEST+0.2% 09-06-26	EUR	145 000 000	145 177 922,09	0,45
ENGIE OISEST+0.22% 07-05-26	EUR	50 000 000	50 438 014,12	0,16
VEOLIA ENVIRONNEMENT. 261026 OISEST 0.32	EUR	79 000 000	79 027 678,20	0,24
VEOLIA ENVIRONNEMENT 080426 OISEST 0.25	EUR	50 000 000	50 599 765,75	0,16
VEOLIA ENVIRONNEMENT 130426 OISEST 0.25	EUR	50 000 000	50 600 209,80	0,16
Services clientèle divers			19 934 236,36	0,06
TEN EUROCASH SNC ZCP 26-05-26	EUR	20 000 000	19 934 236,36	0,06
Services de télécommunication diversifiés			74 970 480,66	0,23
TELEFONICA EUROPE BV 070426 FIX 2.13	EUR	75 000 000	74 970 480,66	0,23
Services financiers diversifiés			3 171 892 339,22	9,81
AUXI E3R+0.45% 24-04-26	EUR	9 500 000	9 538 918,54	0,03
BANQ F OISEST+0.31% 01-07-26	EUR	190 000 000	192 677 545,50	0,60
BANQ F OISEST+0.32% 03-08-26	EUR	140 000 000	142 055 237,76	0,44
BANQ F OISEST+0.33% 06-11-26	EUR	100 000 000	100 919 226,89	0,31
BANQ F OISEST+0.34% 06-10-26	EUR	100 000 000	101 138 714,83	0,31
BANQ F OISEST+0.34% 16-10-26	EUR	59 000 000	59 633 386,24	0,18
BANQ F OISEST+0.34% 21-12-26	EUR	114 000 000	114 508 419,10	0,35
BANQ F OISEST+0.35% 20-01-27	EUR	163 500 000	164 228 069,59	0,51
BANQ F OISEST+0.35% 23-02-27	EUR	100 000 000	100 216 582,83	0,31
BANQUE FEDERATIVE 040526 OISEST 0.34	EUR	272 000 000	277 488 367,80	0,84
BANQUE FEDERATIVE 120127 OISEST 0.35	EUR	110 000 000	110 548 706,64	0,34
BANQUE FEDERATIVE 141226 OISEST 0.34	EUR	71 000 000	71 354 500,87	0,22
BANQUE FEDERATIVE 150327 OISEST 0.37	EUR	115 000 000	115 086 792,48	0,36
BANQUE FEDERATIVE 150526 OISEST 0.34	EUR	113 000 000	115 333 351,13	0,36
BANQUE FEDERATIVE 170626 OISEST 0.33	EUR	76 000 000	77 400 521,79	0,24

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANQUE FEDERATIVE 180926 OISEST 0.34	EUR	144 000 000	145 811 071,52	0,45
BANQUE FEDERATIVE 190227 OISEST 0.36	EUR	116 000 000	116 087 261,06	0,36
BANQUE FEDERATIVE 201126 OISEST 0.33	EUR	40 000 000	40 179 292,11	0,12
CASSA DEP ZCP 27-07-26	EUR	150 000 000	148 876 761,62	0,46
CRCAM FINISTERE 270426 OISEST 0.25	EUR	15 000 000	15 172 327,32	0,05
KERING FINANCE 090426 FIX 2.09	EUR	30 000 000	29 984 891,33	0,09
KERING FINANCE 160626 FIX 2.165	EUR	25 000 000	24 882 859,81	0,08
LIXX E3R+0.45% 24-04-26	EUR	9 500 000	9 538 918,54	0,03
MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUX) 310826 FI	EUR	22 000 000	21 784 607,53	0,07
MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUX) 310826 FI	EUR	30 000 000	29 706 282,99	0,09
NATI OISEST+0.33% 06-11-26	EUR	145 000 000	146 352 196,21	0,45
NATI OISEST+0.33% 09-10-26	EUR	72 000 000	72 804 745,76	0,23
NATI OISEST+0.34% 15-02-27	EUR	60 000 000	60 063 030,00	0,19
NATIXIS 070526 OISEST 0.28	EUR	141 000 000	143 080 053,55	0,44
NATIXIS 091226 OISEST 0.31	EUR	60 000 000	60 185 407,67	0,19
NATIXIS 170826 OISEST 0.33	EUR	12 000 000	12 154 053,65	0,04
NATIXIS 210127 OISEST 0.32	EUR	180 000 000	180 749 562,45	0,56
NATIXIS 271126 OISEST 0.35	EUR	127 000 000	128 031 022,66	0,40
OP CORPORATE BANK PLC 170826 FIX 2.12	EUR	25 000 000	24 780 732,91	0,08
UNIF U E3R+0.45% 24-04-26	EUR	9 500 000	9 538 918,54	0,03
Services liés aux technologies de l'information			133 077 189,42	0,41
THAL SERV SAS ZCP 26-10-26	EUR	135 000 000	133 077 189,42	0,41
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			2 415 477 307,23	7,47
Banques commerciales			1 429 289 360,73	4,42
BARC B OISEST+0.2% 17-04-26	EUR	30 000 000	30 240 632,45	0,09
BARC B OISEST+0.23% 17-08-26	EUR	26 000 000	26 067 074,02	0,08
BARC B OISEST+0.24% 03-06-26	EUR	100 000 000	100 729 780,89	0,31
BARC B OISEST+0.25% 09-09-26	EUR	83 000 000	83 253 162,45	0,26
BARC B OISEST+0.3% 23-02-27	EUR	61 000 000	61 126 835,64	0,19
BARC B OISEST+0.32% 15-03-27	EUR	70 000 000	70 063 384,80	0,22
BARC B OISEST+0.35% 26-10-26	EUR	80 000 000	80 859 274,08	0,25
BARC B OISEST+0.36% 09-11-26	EUR	100 000 000	100 993 970,72	0,31
DZ BANK AG DEUT ZE ZCP 06-07-26	EUR	55 000 000	54 674 573,00	0,17
ERSTE GR BK ZCP 19-08-26	EUR	50 000 000	49 544 893,71	0,15
INTE BANK LUXE ZCP 12-10-26	EUR	115 000 000	113 444 812,06	0,35
SKAN ENSK BANK AB ZCP 05-10-26	EUR	26 000 000	25 666 379,49	0,08
SKAN ENSK BANK AB ZCP 22-10-26	EUR	63 000 000	62 109 667,52	0,19
SKAN ENSK BANK AB ZCP 29-10-26	EUR	60 000 000	59 119 518,41	0,18
SVEN HAND AB ZCP 01-10-26	EUR	62 000 000	61 227 620,81	0,19
SVEN HAND AB ZCP 06-11-26	EUR	127 000 000	125 054 354,33	0,39
SVEN HAND AB ZCP 11-01-27	EUR	109 000 000	106 737 808,80	0,33
SVEN HAND AB ZCP 20-11-26	EUR	41 000 000	40 325 085,10	0,12
SVEN HAND AB ZCP 21-05-26	EUR	100 000 000	99 713 268,14	0,31

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SVEN HAND AB ZCP 21-08-26	EUR	41 000 000	40 624 821,69	0,13
SVEN HAND AB ZCP 31-07-26	EUR	38 000 000	37 712 442,62	0,12
Marchés de capitaux			471 444 425,40	1,46
ABN AMRO BK ZCP 03-09-26	EUR	112 000 000	110 829 911,36	0,34
ABN AMRO BK ZCP 08-07-26	EUR	97 000 000	96 389 740,62	0,30
BANC SANT ALL SPAI ZCP 08-01-27	EUR	20 000 000	19 582 151,49	0,06
BANC SANT ALL SPAI ZCP 11-11-26	EUR	31 500 000	30 992 566,46	0,10
BANC SANT ALL SPAI ZCP 21-10-26	EUR	66 000 000	65 049 452,63	0,20
BANC SANT ALL SPAI ZCP 24-11-26	EUR	35 000 000	34 398 984,03	0,11
BNP PA OISEST+0.24% 11-05-26	EUR	113 000 000	114 201 618,81	0,35
Services financiers diversifiés			384 015 210,19	1,19
CASSA DEP ZCP 16-04-26	EUR	64 000 000	63 943 951,28	0,20
NATWEST MKTS NV ZCP 21-08-26	EUR	106 000 000	105 038 398,53	0,33
TRAT FINA LUXE ZCP 05-05-26	EUR	30 000 000	29 936 045,94	0,09
TRAT FINA LUXE ZCP 05-08-26	EUR	14 000 000	13 878 980,36	0,04
TRAT FINA LUXE ZCP 06-07-26	EUR	47 000 000	46 700 096,54	0,14
TRAT FINA LUXE ZCP 07-09-26	EUR	61 000 000	60 313 203,28	0,19
VOLK FINA OVER BV ZCP 25-03-27	EUR	66 000 000	64 204 534,26	0,20
Transport routier et ferroviaire			130 728 310,91	0,40
FERR DELL STAT ITA ZCP 10-04-26	EUR	50 000 000	49 969 319,79	0,15
FERR DELL STAT ITA ZCP 13-04-26	EUR	20 000 000	19 984 085,85	0,06
FERR DELL STAT ITA ZCP 29-05-26	EUR	61 000 000	60 774 905,27	0,19
TITRES D'OPC			626 215 964,33	1,94
OPCVM			626 215 964,33	1,94
Gestion collective			626 215 964,33	1,94
Amundi EUR Cash Active UCITS ETF ACC	EUR	15 000 000	75 597 000,00	0,23
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM GOVIES IC	EUR	238,629	60 488 634,80	0,19
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	EUR	0,551	60 618,71	0,00
AMUNDI MMKT-S/T EUR-ZC D	EUR	257 005 000	257 005 000,00	0,80
BFT MONETAIRE COURT TERME ISR CLIMA I2-C	EUR	11 418	123 414 764,22	0,38
BFT MONETAIRE COURT TERME ISR CLIMAT I-C	EUR	7 508,4035	109 649 946,60	0,34
TITRES FINANCIERS REÇUS EN PENSION			1 615 609 622,11	5,00
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 615 609 622,11	5,00
Services aux collectivités			1 615 609 622,11	5,00
ESPAGNE 0%98-310129 PPMT	EUR	78 000 000	72 844 200,00	0,23
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.875% 10-04-35	EUR	1 520 000	1 262 208,00	0,00
EUROPEAN UNION 0.7% 06-07-51	EUR	80 800 000	39 899 040,00	0,12
EUROPEAN UNION 2.5% 04-10-52	EUR	42 000 000	32 298 000,00	0,10
EUROPEAN UNION 2.625% 04-07-28	EUR	25 000 000	25 537 500,00	0,08
EUROPEAN UNION 3.25% 04-02-50	EUR	67 300 000	60 341 180,00	0,19

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EUROPEAN UNION 3.375% 04-11-42	EUR	20 000 000	19 370 000,00	0,06
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.25% 15-03-28	EUR	81 859 000	78 184 000,00	0,24
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.8% 15-05-36	EUR	93 747 000	99 999 924,90	0,31
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.4% 15-03-29	EUR	200 000 000	198 360 000,00	0,61
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.7% 15-10-27	EUR	278 271 000	283 168 569,60	0,88
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 15-09-26	EUR	180 000 000	255 456 000,00	0,79
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.35% 01-07-29	EUR	145 631 000	150 000 000,00	0,46
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-02-35	EUR	97 675 000	100 000 000,00	0,31
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-09-49	EUR	10 000 000	9 587 000,00	0,03
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12-10-35	EUR	145 499 383	117 999 999,61	0,37
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.4% 31-05-28	EUR	70 000 000	71 302 000,00	0,22
INDEMNITÉS SUR TITRES REÇUS EN PENSION			1 841 207,24	0,01
Total			28 507 278 340,00	88,21

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
OISEST/0.0/FIX/1.743	48 994 363	120 915,55		48 994 363,00
OISEST/0.0/FIX/1.746	93 070 848	224 438,73		93 070 848,00
OISEST/0.0/FIX/1.751	55 850 807	131 864,89		55 850 807,00
OISEST/0.0/FIX/1.752	93 985 371	196 599,28		93 985 371,00
OISEST/0.0/FIX/1.755	29 377 698	64 054,45		29 377 698,00
OISEST/0.0/FIX/1.755	68 577 500	146 340,21		68 577 500,00
OISEST/0.0/FIX/1.756	67 605 523	149 079,58		67 605 523,00
OISEST/0.0/FIX/1.757	35 244 514	80 402,51		35 244 514,00
OISEST/0.0/FIX/1.762	65 639 440	142 855,77		65 639 440,00
OISEST/0.0/FIX/1.762	61 726 782	136 176,43		61 726 782,00
OISEST/0.0/FIX/1.765	43 106 071	90 001,29		43 106 071,00
OISEST/0.0/FIX/1.765	171 302 064	332 643,24		171 302 064,00
OISEST/0.0/FIX/1.768	88 102 564	186 051,78		88 102 564,00
OISEST/0.0/FIX/1.772	69 777 345	100 074,87		69 777 345,00
OISEST/0.0/FIX/1.774	116 557 505	226 360,93		116 557 505,00
OISEST/0.0/FIX/1.778	97 891 738	181 532,23		97 891 738,00
OISEST/0.0/FIX/1.783	39 307 918	53 154,29		39 307 918,00
OISEST/0.0/FIX/1.788	148 652 284	174 511,61		148 652 284,00
OISEST/0.0/FIX/1.802	55 814 864	117 923,80		55 814 864,00

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/1.807	117 429 405	186 518,52		117 429 405,00
OISEST/0.0/FIX/1.815	103 770 378	220 767,94		103 770 378,00
OISEST/0.0/FIX/1.817	37 208 067	68 651,22		37 208 067,00
OISEST/0.0/FIX/1.82	58 703 085	118 845,86		58 703 085,00
OISEST/0.0/FIX/1.829	64 614 942	190 925,04		64 614 942,00
OISEST/0.0/FIX/1.83	59 063 886	50 337,70		59 063 886,00
OISEST/0.0/FIX/1.830	58 697 279	78 761,19		58 697 279,00
OISEST/0.0/FIX/1.830	48 941 024	110 522,07		48 941 024,00
OISEST/0.0/FIX/1.836	61 684 006	178 601,75		61 684 006,00
OISEST/0.0/FIX/1.838	44 053 462	93 754,98		44 053 462,00
OISEST/0.0/FIX/1.842	23 624 672	18 438,66		23 624 672,00
OISEST/0.0/FIX/1.851	98 443 485	71 076,20		98 443 485,00
OISEST/0.0/FIX/1.856	78 276 588	161 518,45		78 276 588,00
OISEST/0.0/FIX/1.872	58 716 154	156 464,25		58 716 154,00
OISEST/0.0/FIX/1.879	78 290 143	152 790,58		78 290 143,00
OISEST/0.0/FIX/1.879	124 285 602	340 200,33		124 285 602,00
OISEST/0.0/FIX/1.881	112 508 682	255 442,50		112 508 682,00
OISEST/0.0/FIX/1.884	25 488 278	52 910,48		25 488 278,00
OISEST/0.0/FIX/1.885	97 815 687	310 317,59		97 815 687,00
OISEST/0.0/FIX/1.886	30 817 595	85 233,15		30 817 595,00
OISEST/0.0/FIX/1.887	29 348 639	56 153,20		29 348 639,00
OISEST/0.0/FIX/1.887	109 562 835	283 059,12		109 562 835,00
OISEST/0.0/FIX/1.888	68 497 097	139 042,65		68 497 097,00
OISEST/0.0/FIX/1.894	60 665 856	118 441,26		60 665 856,00
OISEST/0.0/FIX/1.898	40 115 759	113 116,13		40 115 759,00
OISEST/0.0/FIX/1.9	63 296 007	12 244,99		63 296 007,00
OISEST/0.0/FIX/1.900	34 238 386	98 431,87		34 238 386,00
OISEST/0.0/FIX/1.902	111 490 533	310 480,22		111 490 533,00
OISEST/0.0/FIX/1.904	19 558 988	52 725,56		19 558 988,00
OISEST/0.0/FIX/1.905	40 342 253	45 098,62		40 342 253,00
OISEST/0.0/FIX/1.910	19 561 815	17 721,66		19 561 815,00
OISEST/0.0/FIX/1.911	136 889 193	123 875,35		136 889 193,00
OISEST/0.0/FIX/1.912	29 655 575	3 926,41		29 655 575,00
OISEST/0.0/FIX/1.912	77 250 365	234 679,58		77 250 365,00
OISEST/0.0/FIX/1.914	58 670 501	260 108,92		58 670 501,00
OISEST/0.0/FIX/1.916	19 779 230	3 487,13		19 779 230,00
OISEST/0.0/FIX/1.918	197 877 597	19 977,29		197 877 597,00
OISEST/0.0/FIX/1.919	19 555 121	70 433,82		19 555 121,00
OISEST/0.0/FIX/1.924	24 736 338	21 807,70		24 736 338,00
OISEST/0.0/FIX/1.924	20 529 832	84 358,20		20 529 832,00
OISEST/0.0/FIX/1.925	110 692 103	124 787,32		110 692 103,00
OISEST/0.0/FIX/1.927	20 528 818	73 807,62		20 528 818,00

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/1.929	106 607 027	378 641,47		106 607 027,00
OISEST/0.0/FIX/1.929	21 756 269	23 032,46		21 756 269,00
OISEST/0.0/FIX/1.93	29 674 748	31 250,97		29 674 748,00
OISEST/0.0/FIX/1.935	49 957 258		-61,27	49 957 258,00
OISEST/0.0/FIX/1.955	50 818 194	148 213,83		50 818 194,00
OISEST/0.0/FIX/1.979	136 873 969	36 305,14		136 873 969,00
OISEST/0.0/FIX/1.988	24 425 526	4 163,62		24 425 526,00
OISEST/0.0/FIX/2.019	148 477 374	568 674,78		148 477 374,00
OISEST/0.0/FIX/2.187	24 377 625	58 305,47		24 377 625,00
OISEST/0.0/FIX/2.296	132 935 802		-21 553,86	132 935 802,00
OISEST/0.0/FIX/2.458	34 031 372		-5 158,42	34 031 372,00
OISEST/0.0/FIX/2.458	64 173 445		-9 727,30	64 173 445,00
Sous-total 3.		9 273 412,26	-36 500,85	4 969 969 069,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		9 273 412,26	-36 500,85	4 969 969 069,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	28 507 278 340,00
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	9 236 911,41
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	3 848 554 311,19
Autres passifs (-)	-47 509 857,36
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	32 317 559 705,24

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE E	EUR	285 633,603	10 857,4964
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE I	EUR	5 499,502	1 150 813,4954
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE J	EUR	1 226 547,688	10 889,1115
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE M	EUR	140,237	812 662,3801
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE P	EUR	12 562 940,574	106,1844
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R	EUR	3 129 448,674	108,1835
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R1	EUR	9 094,651	11 028,8830
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE R2	EUR	4 626,2291	110 061,2217
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE S	EUR	2 617 914,556	1 088,9652
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE U	EUR	28 244,435	21 701,8364
Part AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE Z	EUR	3 322,836	1 104 966,7016

OPCVM AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Annexe(s)

Produit

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - I (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0007038138 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans.

L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants, la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.

Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 75% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL + 25% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- o exclusions légales sur l'armement controversé ;

- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- o exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euro ou en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

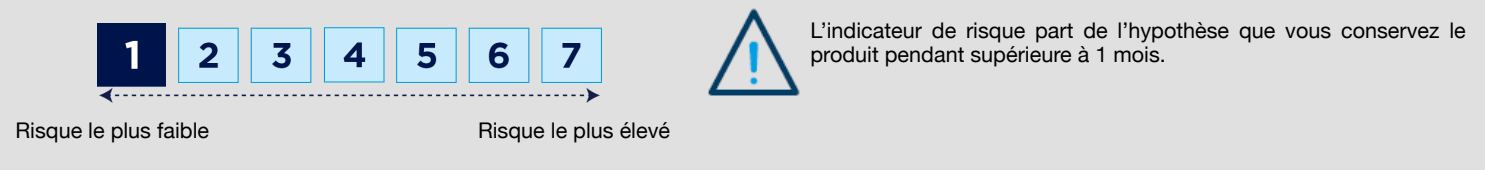
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après supérieure à 1 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 950
	Rendement annuel moyen	-0,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 990
	Rendement annuel moyen	-0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000
	Rendement annuel moyen	0,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 040
	Rendement annuel moyen	0,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2022 et le 31/03/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 et le 30/06/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois*
Coûts totaux	€1
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après supérieure à 1 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la ou dernière année.	1,01 EUR
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	10,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,02 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins supérieure à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - P (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011408764 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 16/06/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans.

L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants, la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.

Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 75% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL + 25% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- o exclusions légales sur l'armement controversé ;

- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- o exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euro ou en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

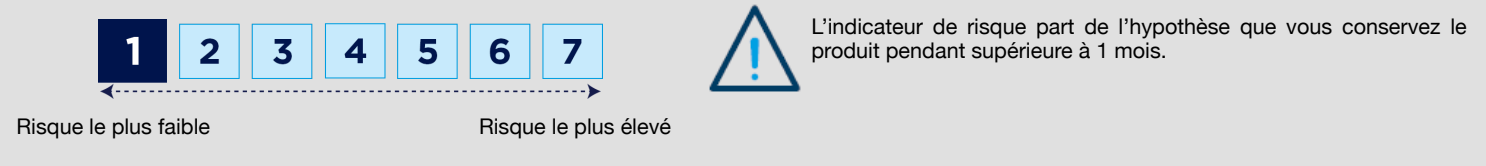
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après supérieure à 1 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 960
	Rendement annuel moyen	-0,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 990
	Rendement annuel moyen	-0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000
	Rendement annuel moyen	0,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 030
	Rendement annuel moyen	0,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2022 et le 31/03/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2017 et le 31/08/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois*
Coûts totaux	€3
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après supérieure à 1 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,43% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la ou dernière année.	3,60 EUR
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	10,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins supérieure à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - E (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011408798 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans.

L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants, la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.

Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 75% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL + 25% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- o exclusions légales sur l'armement controversé ;

- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- o exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euro ou en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

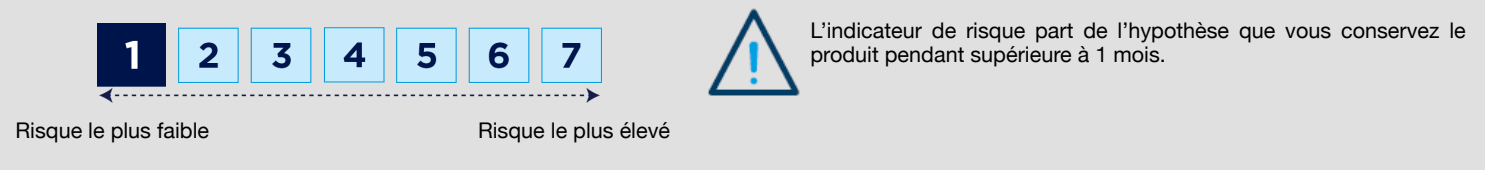
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 950
	Rendement annuel moyen	-0,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 990
	Rendement annuel moyen	-0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000
	Rendement annuel moyen	0,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 040
	Rendement annuel moyen	0,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2022 et le 31/03/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 et le 30/06/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois*
Coûts totaux	€1
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après supérieure à 1 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,18% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la ou dernière année.	1,52 EUR
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	10,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,01 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins supérieure à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - I2 (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013016607 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans.

L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants, la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.

Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 75% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL + 25% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- o exclusions légales sur l'armement controversé ;

- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- o exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euro ou en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

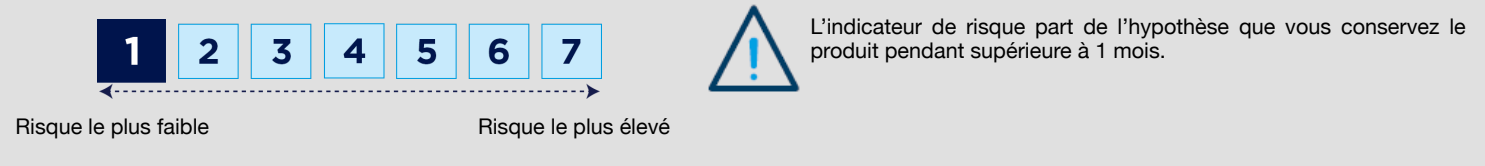
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 950
	Rendement annuel moyen	-0,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 990
	Rendement annuel moyen	-0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000
	Rendement annuel moyen	0,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 040
	Rendement annuel moyen	0,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2022 et le 31/03/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 et le 30/06/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après supérieure à 1 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la ou dernière année.	0,73 EUR
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	10,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,02 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins supérieure à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - M (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013221181 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 18/06/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans.

L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants, la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.

Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 75% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL + 25% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- o exclusions légales sur l'armement controversé ;

- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- o exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euro ou en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois*
Coûts totaux	€101
Incidence des coûts**	1,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après supérieure à 1 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,14% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	1,18 EUR
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins supérieure à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - R (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013289386 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 16/06/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans.

L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants, la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.

Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 75% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL + 25% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- o exclusions légales sur l'armement controversé ;

- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- o exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euro ou en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

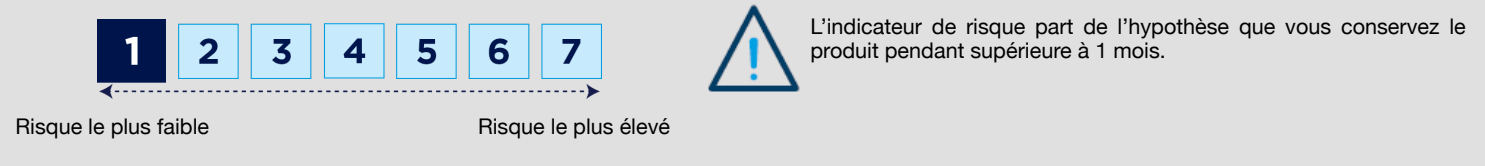
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 950
	Rendement annuel moyen	-0,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 990
	Rendement annuel moyen	-0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000
	Rendement annuel moyen	0,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 040
	Rendement annuel moyen	0,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2022 et le 31/03/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/12/2016 et le 31/01/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois*
Coûts totaux	€1
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après supérieure à 1 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la ou dernière année.	1,60 EUR
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	10,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,01 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins supérieure à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - U (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013289402 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 16/06/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans.

L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants, la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.

Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 75% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL + 25% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- o exclusions légales sur l'armement controversé ;

- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- o exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euro ou en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

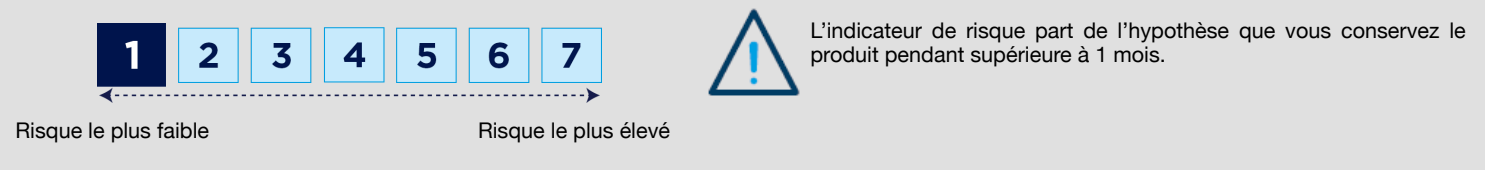
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 850
	Rendement annuel moyen	-1,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 890
	Rendement annuel moyen	-1,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 900
	Rendement annuel moyen	-1,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 940
	Rendement annuel moyen	-0,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2022 et le 31/03/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 et le 30/06/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois*
Coûts totaux	€101
Incidence des coûts**	1,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après supérieure à 1 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres administratifs d'exploitation	coûts 0,14% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la ou dernière année.	1,17 EUR
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	10,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,01 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins supérieure à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - S (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013345774 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 16/06/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans.

L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants, la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.

Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 75% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL + 25% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- o exclusions légales sur l'armement controversé ;

- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- o exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euro ou en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

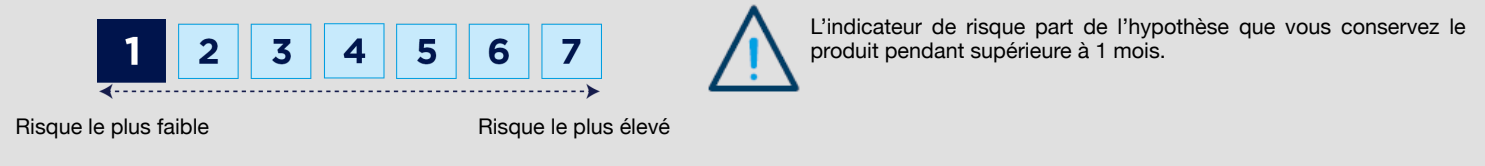
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après supérieure à 1 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 960
	Rendement annuel moyen	-10,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 990
	Rendement annuel moyen	-10,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 000
	Rendement annuel moyen	-10,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 030
	Rendement annuel moyen	-9,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2022 et le 31/03/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 et le 30/06/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois*
Coûts totaux	€1 001
Incidence des coûts**	10,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après supérieure à 1 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres administratifs d'exploitation	Coûts 0,10% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la ou dernière année.	0,76 EUR
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,19 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	10,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,07 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins supérieure à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - R2 (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013508942 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 16/06/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans.

L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants, la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.

Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 75% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL + 25% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- o exclusions légales sur l'armement controversé ;

- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- o exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euro ou en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

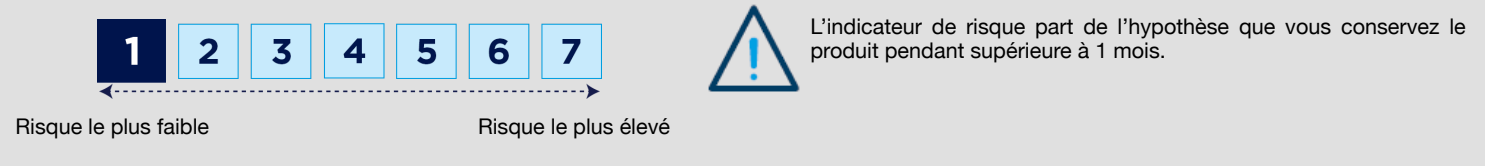
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après supérieure à 1 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 850
	Rendement annuel moyen	-1,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 890
	Rendement annuel moyen	-1,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 900
	Rendement annuel moyen	-1,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 940
	Rendement annuel moyen	-0,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2022 et le 31/03/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 et le 30/06/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois*
Coûts totaux	€100
Incidence des coûts**	1,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après supérieure à 1 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,49 EUR
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins supérieure à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - R1 (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014004701 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 16/06/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans.

L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants, la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.

Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 75% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL + 25% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- o exclusions légales sur l'armement controversé ;

- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- o exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euro ou en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

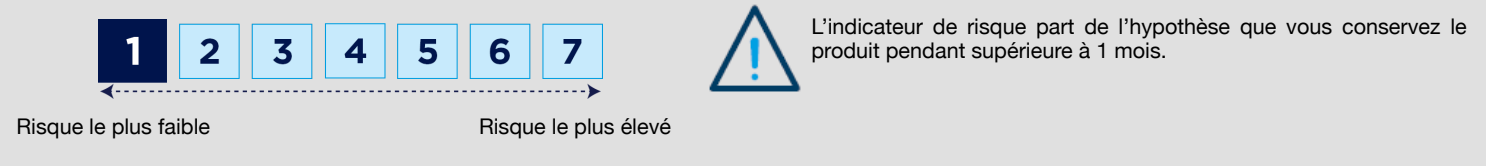
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 960
	Rendement annuel moyen	-10,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 990
	Rendement annuel moyen	-10,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 000
	Rendement annuel moyen	-10,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 030
	Rendement annuel moyen	-9,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2022 et le 31/03/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 et le 30/06/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois*
Coûts totaux	€1 001
Incidence des coûts**	10,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après supérieure à 1 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,87 EUR
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,19 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins supérieure à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - Z (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014005XN8 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans.

L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants, la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.

Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 75% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL + 25% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- o exclusions légales sur l'armement controversé ;

- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- o exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euro ou en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

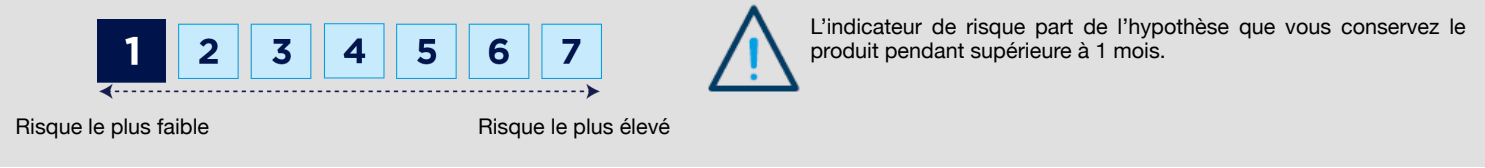
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 360
	Rendement annuel moyen	-6,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 400
	Rendement annuel moyen	-6,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 410
	Rendement annuel moyen	-5,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 440
	Rendement annuel moyen	-5,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2022 et le 31/03/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 et le 30/06/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après supérieure à 1 mois*
Coûts totaux	€591
Incidence des coûts**	5,9%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après supérieure à 1 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Un maximum de 3,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé peut être facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	291,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la ou dernière année.	0,71 EUR
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,20 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	10,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,02 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : supérieure à 1 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins supérieure à 1 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE - J2 (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014014ZE4 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 05/02/2026.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans.

L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants, la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.

Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en oeuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 75% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL + 25% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- o exclusions légales sur l'armement controversé ;

- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- o exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, en euro ou en devises, des instruments du marché monétaire de haute qualité en tenant compte également de leur durée de vie résiduelle. Ces titres sont choisis au sein d'un univers d'investissement déterminé préalablement selon un processus interne d'appréciation et de suivi des risques. Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut se référer, lors de leur acquisition, de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change.

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif de l'OPC par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le fonds investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncé par le Règlement européen (UE) 2017 / 1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant plus d'un mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : plus d'un mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après plus d'un mois	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 950
	Rendement annuel moyen	-0,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 990
	Rendement annuel moyen	-0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000
	Rendement annuel moyen	0,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 040
	Rendement annuel moyen	0,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2022 et le 31/03/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 et le 30/06/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2023 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 investi.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après plus d'un mois*
Coûts totaux	€1
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après plus d'un mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	0,82 EUR
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : plus d'un mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins plus d'un mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE

Identifiant d'entité juridique :
969500SEN5OZQFWX8U28

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ ☐ Oui ☒ ☐ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 68,74 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

- les exclusions légales sur l'armement controversé ;
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?*

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **1,194 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,667 (C)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 1,096 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0,921 (C).

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

— ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

— ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
BTPS 2.7% 10/27 3Y	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Italie	1,64 %
DAT 10/07/26 BRED EUR V ESTR OIS +0.24 P	Autres	Autres	France	0,90 %
NCP 04/05/26	Corporates	Bancaire	France	0,86 %

référence, à savoir:
du 01/04/2025 au
31/03/2026

BFCM EUR V ESTR OIS +0.34				
AM MONEY MKT FD SHORT TERM ZC EU D	Finance	Fonds	Luxembourg	0,79 %
BTPS IE 3.1% 09/26 BTPE	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Italie	0,78 %
DAT 17/06/26 BRED EUR V ESTR OIS +0.23 P	Autres	Autres	France	0,77 %
NCP 11/05/26 BPCESA EUR V ESTR OIS +0.3	Corporates	Bancaire	France	0,66 %
NCP 03/07/26 BPCESA EUR V ESTR OIS +0.33	Corporates	Bancaire	France	0,63 %
NCP 03/03/27 UNIITA EUR V ESTR OIS +0.3	Corporates	Bancaire	Italie	0,62 %
RCP 07/04/26 AAH EUR F 2.11	Corporates	Bancaire	Pays-Bas	0,62 %
NCP 24/06/26 ING BK EUR V ESTR OIS +0.30	Corporates	Bancaire	Pays-Bas	0,62 %
BTPS 2.4% 03/29 3Y	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Italie	0,61 %
NCP 15/05/26 CREDAGRI EUR V ESTR OIS +0.	Corporates	Bancaire	France	0,61 %
NCP 12/06/26 BPCESA EUR V ESTR OIS +0.34	Corporates	Bancaire	France	0,60 %
NCP 01/07/26 BFCM EUR V ESTR OIS +0.31	Corporates	Bancaire	France	0,60 %

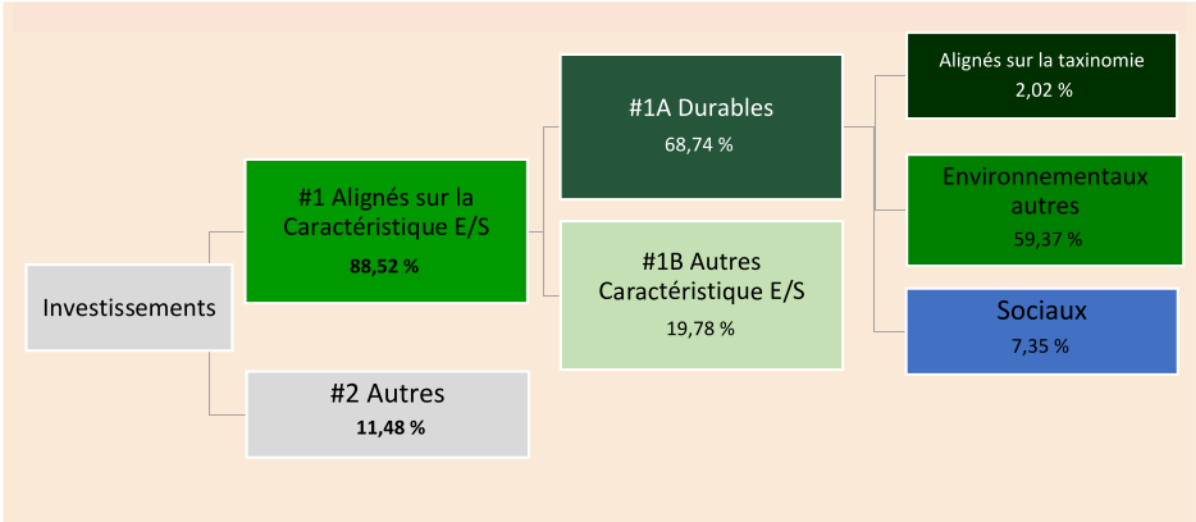


Quelle était la proportion d’investissements liés à la durabilité?

Le fonds a investi 68,74 % dans des investissements liés à la durabilité.

L'allocation des
actifs décrit la part
des investissements
dans des actifs
spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
<i>Corporates</i>	<i>Bancaire</i>	63,81 %
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	7,37 %
<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>Emprunts d'Etats</i>	5,22 %
<i>Corporates</i>	<i>Consommation Discrétionnaire</i>	2,05 %
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	1,93 %
<i>Sécurisé</i>	<i>Actifs hypothécaires</i>	1,42 %
<i>Corporates</i>	<i>Biens de Consommation de Base</i>	1,18 %
<i>Corporates</i>	<i>Électricité</i>	1,14 %
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Agences</i>	1,00 %
<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	0,85 %
<i>Corporates</i>	<i>Transport</i>	0,68 %

<i>Corporates</i>	<i>Sociétés financières</i>	<i>0,65 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>0,63 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres services aux collectivités</i>	<i>0,56 %</i>
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Supranationaux</i>	<i>0,55 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Technologie</i>	<i>0,29 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>10,67 %</i>



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 2,02 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

☒ Oui:

☒ Dans le gaz fossile ☒ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

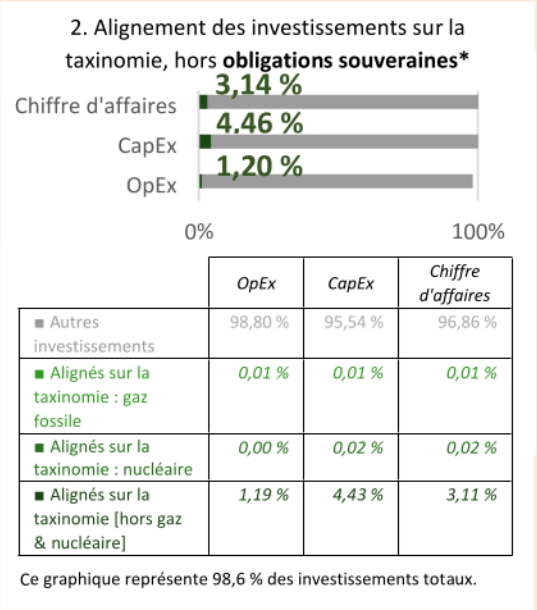
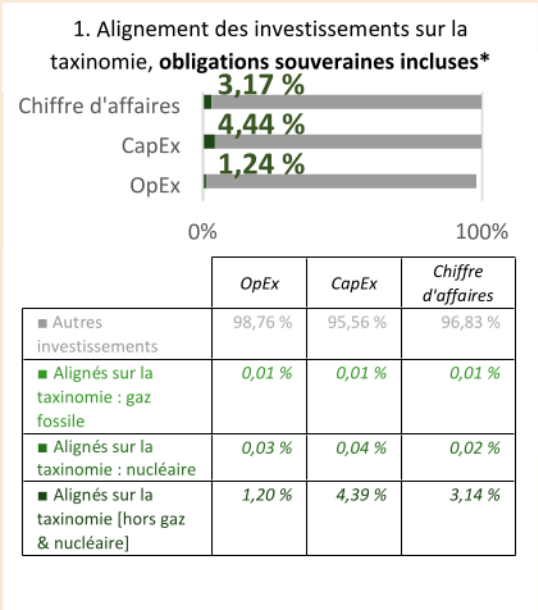
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans

lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements

- Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?
Au 31/03/2026, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,11 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,59 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.
- Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 2,18 %



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 59,37 % à la fin de la période.

durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **7,35 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres» , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93 boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30- [amundi.com](https://www.amundi.com)

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification

TVA : FR58437574452.

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite